



<https://www.biodiversitylibrary.org/>

Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.

Lons-le-Saunier [etc.]The Society.

<https://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/6219>

ser. 5, v. 5 (1901): <https://www.biodiversitylibrary.org/item/17625>

Article/Chapter Title: Annelides polychetes de la Casamance rapportees
par M. Aug. Chevalier

Author(s): Pierre Fauvel

Subject(s): Annelida, taxonomy

Page(s): Title Page, Illustration, Page 59, Page 60, Page 61, Page 62,
Page 63, Page 64, Page 65, Page 66, Page 67, Page 68, Page 69, Page
70, Page 71, Page 72, Page 73, Page 74, Page 75, Page 76, Page 77,
Page 78, Page 79, Page 80, Page 81, Page 82, Page 83, Page 84, Page
85, Page 86, Page 87, Page 88, Page 89, Page 90, Page 91, Page 92,
Page 93, Page 94, Page 95, Page 96, Page 97, Page 98, Page 99, Page
100, Page 101, Page 102, Page 103, Page 104, Page 105

Holding Institution: MBLWHOI Library

Sponsored by: MBLWHOI Library

Generated 16 November 2017 9:33 PM

<https://www.biodiversitylibrary.org/pdf4/071720800017625>

This page intentionally left blank.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

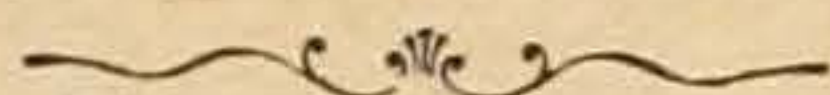
DE NORMANDIE

FONDÉE EN 1823

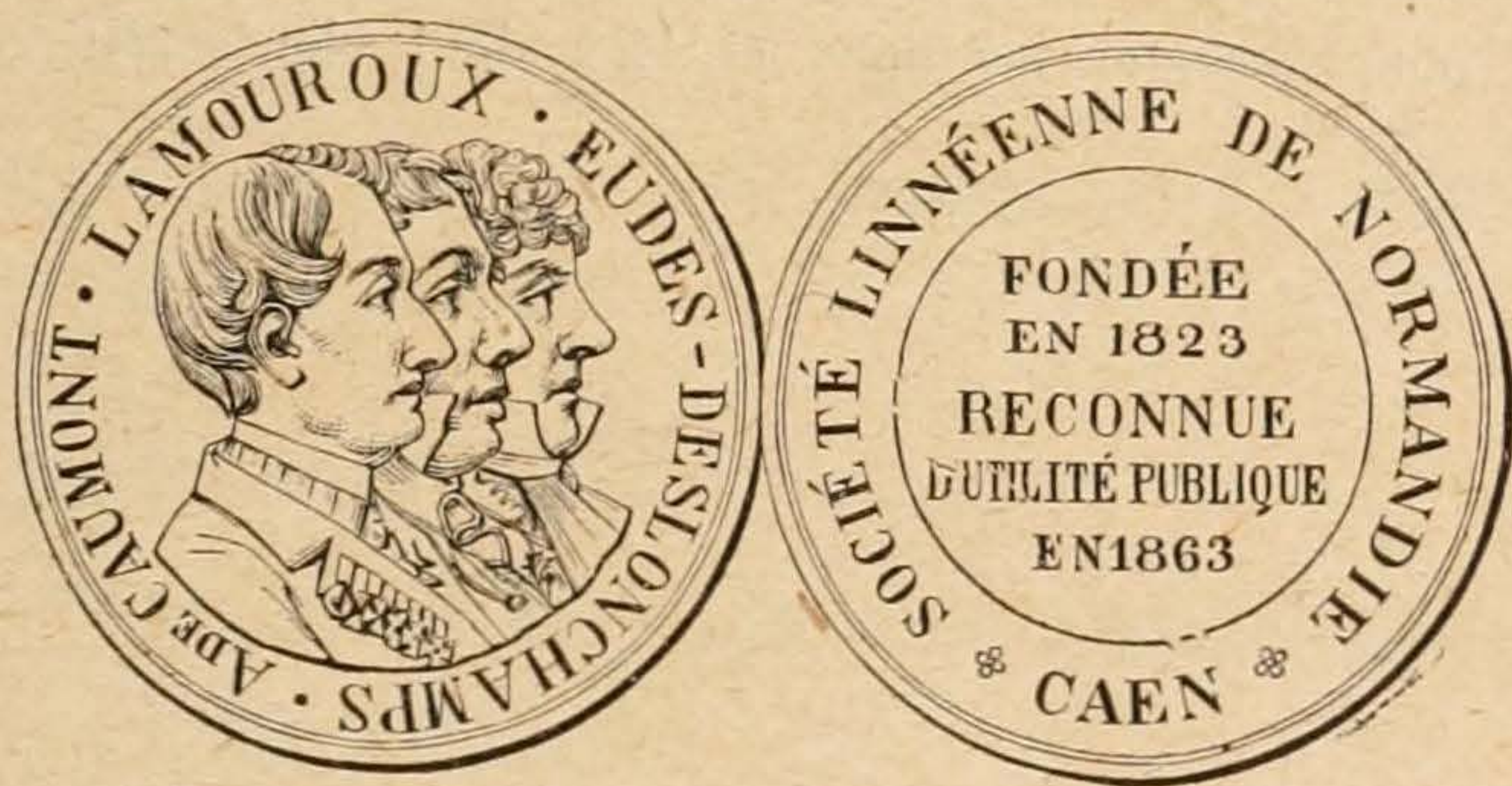
Et reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1863



5^E SÉRIE. — 5^E VOLUME



ANNÉE 1901



CAEN

E. LANIER, IMPRIMEUR

RUE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT, 1 & 3

—
1902

**P. Fauvel. — Annélides Polychètes
de la Casamance rapportées par
M. Aug. Chevalier ***

Les Annélides Polychètes des côtes d'Afrique et surtout de la côte Occidentale ont été l'objet de très peu de recherches et sont très mal connues, si l'on excepte toutefois celles des Canaries, de Madère, des Iles du Cap-Vert et les faunes de grande profondeur recueillies par les explorations de dragages, aussi est-ce avec un grand intérêt que je me suis livré à l'étude de celles de la Casamance dont mon ami M. Aug. CHEVALIER a bien voulu me confier la détermination.

Ces Annélides ont été recueillies en un seul jour dans l'estuaire de la rivière Casamance (Sénégal), à 6 kilomètres de son embouchure.

Elles ont été trouvées dans un sable fin, un peu vaseux, découvrant à la marée et spécialement autour des vieilles souches de bois pourris et autour des épaves.

Leur état de conservation ne m'a malheureusement pas permis de me livrer à des recherches anatomiques

* Travail communiqué en manuscrit à la séance du 28 juillet 1901 ; épreuves corrigées parvenues au secrétariat le 12 août 1901.

sur quelques espèces qu'il eut été extrêmement intéressant d'étudier à ce point de vue.

Sur une douzaine d'espèces seulement que contenait ce petit envoi, 7 sont entièrement nouvelles :

Nereis Gravieri, *Nephtys lyrochæta*, *Aricia Chevalieri*, *Nerine Perrieri*, *Armandia intermedia*, *Clymene monilis* et *Potamilla Casamencensis* ; une est spéciale à l'Afrique : *Glycera Africana* ARWID. ; une autre espèce africaine n'a encore été signalée que dans la Mer Rouge : *Loimia medusa* Sav. ; 3 existent sur nos côtes de France dans l'Océan et la Méditerranée : *Marphysa sanguinea* MONT., *Diopatra neapolitana* D. CH. et *Cirratulus filiformis* KEF.

Ce dernier existe sur nos côtes de la Manche, il a été aussi retrouvé à Madère par LANGERHANS et *Marphysa sanguinea*, espèce très commune dans la Manche, a été trouvée au Cap de Bonne-Espérance et à Angra-Pequena par MARENZELLER.

Ces douze espèces appartiennent à 11 familles différentes. Trois n'étaient représentées que par un seul exemplaire.

Le nombre relativement énorme d'espèces nouvelles sur une aussi petite quantité d'animaux recueillis en un seul jour, sur un seul point du littoral, montre combien serait fructueuse la recherche des Annélides sur les côtes du Sénégal.

Malheureusement les explorateurs se livrent trop rarement à la recherche des invertébrés marins à corps mou, dépourvus de parties solides. Il est vrai que ces animaux sont difficiles à recueillir, à préparer, à fixer et à conserver, tandis que les coquilles vides et les insectes ne demandent presque aucun

soin. Mais les invertébrés, du groupe des vers principalement, fourniraient précisément une moisson d'autant plus fertile en résultats nouveaux que ce groupe a été fort négligé jusqu'ici.

Il est donc à souhaiter que l'exemple de M. CHEVALIER soit de plus en plus suivi.

FAMILLE DES EUNICIENS

MARPHYSA SANGUINEA Mont. (1)

Eunice sanguinea AUDOUIN et M.-EDWARDS, *Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France*, t. II, p. 147.

Marphysa sanguinea DE QUATREFAGES, *Histoire naturelle des Annelés*, t. I, p. 322, Pl. X, fig. 5.

» » EHLERS, *Die Borstenwürmer*, p. 360, Pl. XVI, fig. 8-11.

» » DE ST-JOSEPH, *Annélides de Dinard*, II^e part., p. 201, Pl. VIII, fig. 60.

» » MARENZELLER, *Polychaeten des Angra Pequena Bucht*, p. 11.

Marphysa hæmasoma DE QUATREFAGES, *Histoire des Annelés*, t. I, p. 314.

Cette espèce n'est représentée dans l'envoi que par huit fragments postérieurs mesurant de 40 à 60 ^m/_m de longueur sur 5 à 7 ^m/_m de diamètre, avec anus dorsal et deux urites. Plusieurs ont les derniers

(1) *Nereis sanguinea* MONTAGU, Description of several new and rare animals (*Trans. Linn. Soc.*, t. XI, 1815, in-4°, p. 20, Pl. III, fig. 1).

segments régénérés, ainsi que cela est extrêmement fréquent sur les individus de nos côtes.

Vu l'absence complète de fragments antérieurs pourvus de tête, l'identification en pourrait sembler hasardée ; mais en comparant ces fragments à des spécimens provenant de Courseulles et des environs de Cherbourg, j'ai pu constater l'identité complète des branchies, des parapodes, des acicules et des soies, les différences étant moindres que celles que présentent entre eux les animaux de taille différente sur nos côtes.

La rame supérieure porte de longues soies capillaires, droites, fines, peu ou point limbées, non dentées et 3 à 5 soies pectiniformes, un peu courbes, à dents plus ou moins fines, suivant leur taille.

La rame ventrale ne porte que des soies à double courbure, fortement entaillées en serpe, non articulées.

Cette espèce si commune sur nos côtes de la Manche se retrouve jusqu'au Cap de Bonne-Espérance et VON MARENZELLER la signale dans la baie d'Angra Pequena.

DIOPATRA NEAPOLITANA D. Ch. (1)

Diopatra cupræa AUDOUIN et M. EDWARDS, *Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France*, 1834, t. II, p. 157.

Diopatra gallica DE QUATREFAGES, *Histoire naturelle des Annelés*, t. I, p. 338, Pl. XVII, p. 103.

(1) DELLE CHIAJE, *Descriz. e notonomia*, 1844, t. III, p. 97 et t. V, p. 104, Pl. XCVII, fig. 9-12 et Pl. CII, fig. 1-7.

- Diopatra Neapolitana* EHLERS, *Die Bostenwürmer*, p. 285,
Pl. XII, fig. 6-20.
- » » CLAPARÈDE, *Annélides du golfe de
Naples*, p. 122, Pl. VI, fig. 4.
- » » DE ST-JOSEPH, *Annélides des côtes
de France*, 1898, p. 283, Pl. XIII,
fig. 31-33, et Pl. XIV, fig. 34-39.

Cette espèce est représentée par plusieurs spécimens incomplets de tailles très différentes ; l'un est un fragment antérieur long de 12^{m/m}, large de 3,2^{m/m} et comprenant 28 segments.

Les antennes, les palpes et les cirres sont au complet.

Le cirre tentaculaire de droite est bifurqué, anomalie assez fréquente chez les *Diopatra* et déjà notée par DE SAINT-JOSEPH qui a trouvé le cirre tentaculaire gauche bifurqué sur un de ses exemplaires.

Les branchies commencent à partir du 4^e segment sétigère, mais ce caractère ne doit pas être bien important, car sur deux exemplaires de Naples en ma possession, les branchies commencent sur l'un au 4^e segment et sur l'autre au 5^e ; sur un spécimen d'Arcachon, la première branchie se montre au 5^e sétigère à gauche et au 6^e à droite, avec un rudiment sur le 5^e.

Le cirre ventral persiste jusqu'au 5^e sétigère puis il prend ensuite la forme d'un simple bourrelet de plus en plus atténué jusqu'au 26^e-27^e sétigère environ.

Les premiers pieds portent des soies à peine limbées, à pointe recourbée et des soies pseudo-articulées, bidentées ; dans les autres segments on retrouve les soies pectinées, les soies limbées et de

grosses soies aciculaires à croc bidenté et à lame dissectrice telles qu'elles ont été décrites et figurées par CLAPARÈDE, EHLERS et de SAINT-JOSEPH.

Les mâchoires correspondent également à l'excellente description de SAINT-JOSEPH et sont identiques à celles de mes spécimens de Naples et d'Arcachon.

Cette espèce est donc sans aucun doute la *Diopatra Neopolitana*.

Un second fragment antérieur mesurant seulement 6 m/m sur 0,8 m/m provient d'une très jeune *Diopatra*.

Les 3 premières antennes articulées sont bien développées ainsi que les 2 inférieures, les palpes frontaux sont ovoïdes, renflés, pédonculés, dominant les palpes buccaux, les cirres tentaculaires sont rudimentaires. A la base de chacune des premières grandes antennes latérales et de chaque palpe frontal on remarque un point foncé oculiforme. Enfin entre les trois grandes antennes et le 1^{er} sétigère une bande pigmentée forme une sorte de collier rougeâtre.

Les mâchoires bien développées, noires, sont visibles en grande partie par transparence à la face ventrale.

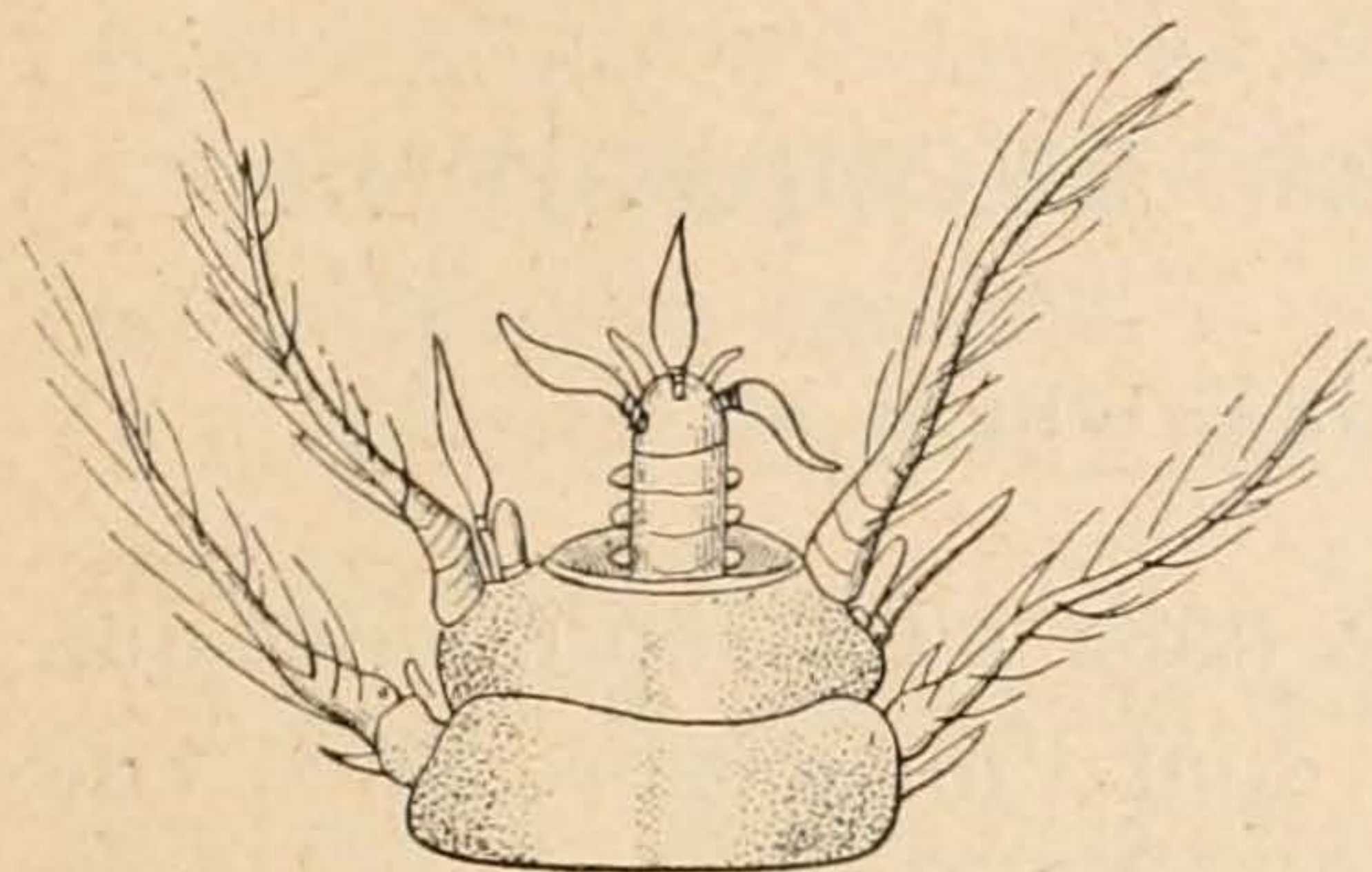
Les soies spéciales, pseudo-articulées, n'existent qu'aux 2 premiers sétigères, les branchies ne sont pas encore plumeuses.

Le troisième spécimen est un fragment antérieur très jeune dont les branchies ne commencent à se ramifier que vers le 25^e sétigère.

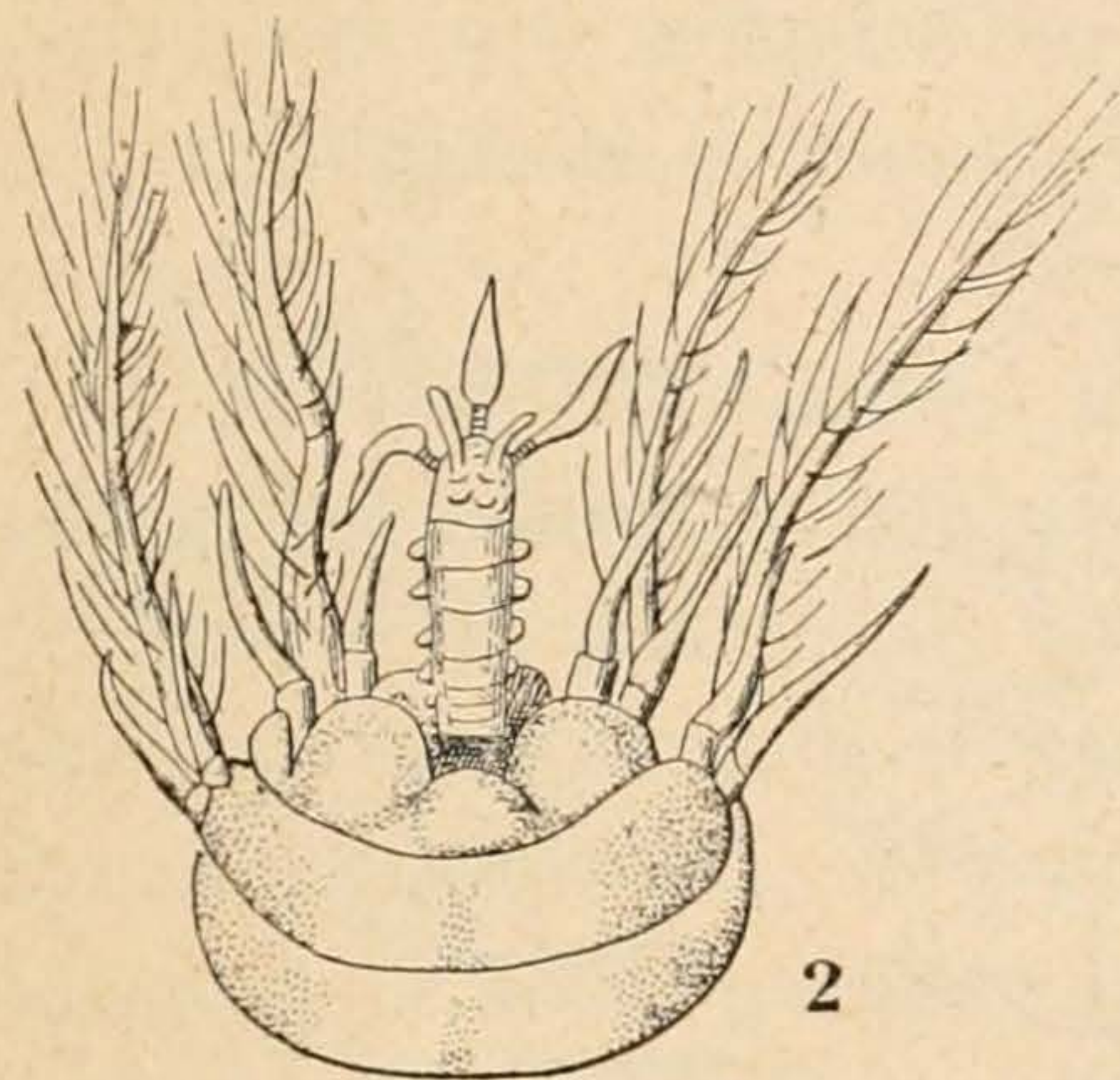
Enfin le plus intéressant est un gros fragment tronqué antérieurement et postérieurement, mesurant 70 m/m de long sur 6 m/m de diamètre et comportant 38 segments branchifères et 60 abranchees.

Le premier segment de ce fragment ayant encore un cirre ventral est sans doute le 5^e sétigère de l'animal auquel il manquerait ainsi la tête et les 4 premiers sétigères.

Ce segment présente un cas de régénération assez curieux.



1



2

Diopatra Neapolitana

Spécimen régénéré. — FIG. 1, face dorsale. — FIG. 2, face ventrale

articulées à la base, et deux petites antennes inférieures encore simples.

La bouche n'existe pas encore et 4 petits mamelons, à peine indiqués, représentent les rudiments des palpes frontaux et buccaux.

Sur son bord dorsal se dresse en avant un petit appendice surplombant l'ouverture béante de l'intestin, qui semble fonctionner comme bouche provisoire. Ce petit appendice, mesurant à peine 1^m/_m de long sur 0,5^m/_m, c'est-à-dire moins du quart de la largeur du bord antérieur du segment, représente une tête et plusieurs segments régénérés (Fig. 1 et 2).

La tête globuleuse porte déjà 3 grandes antennes ovoïdes, ar-

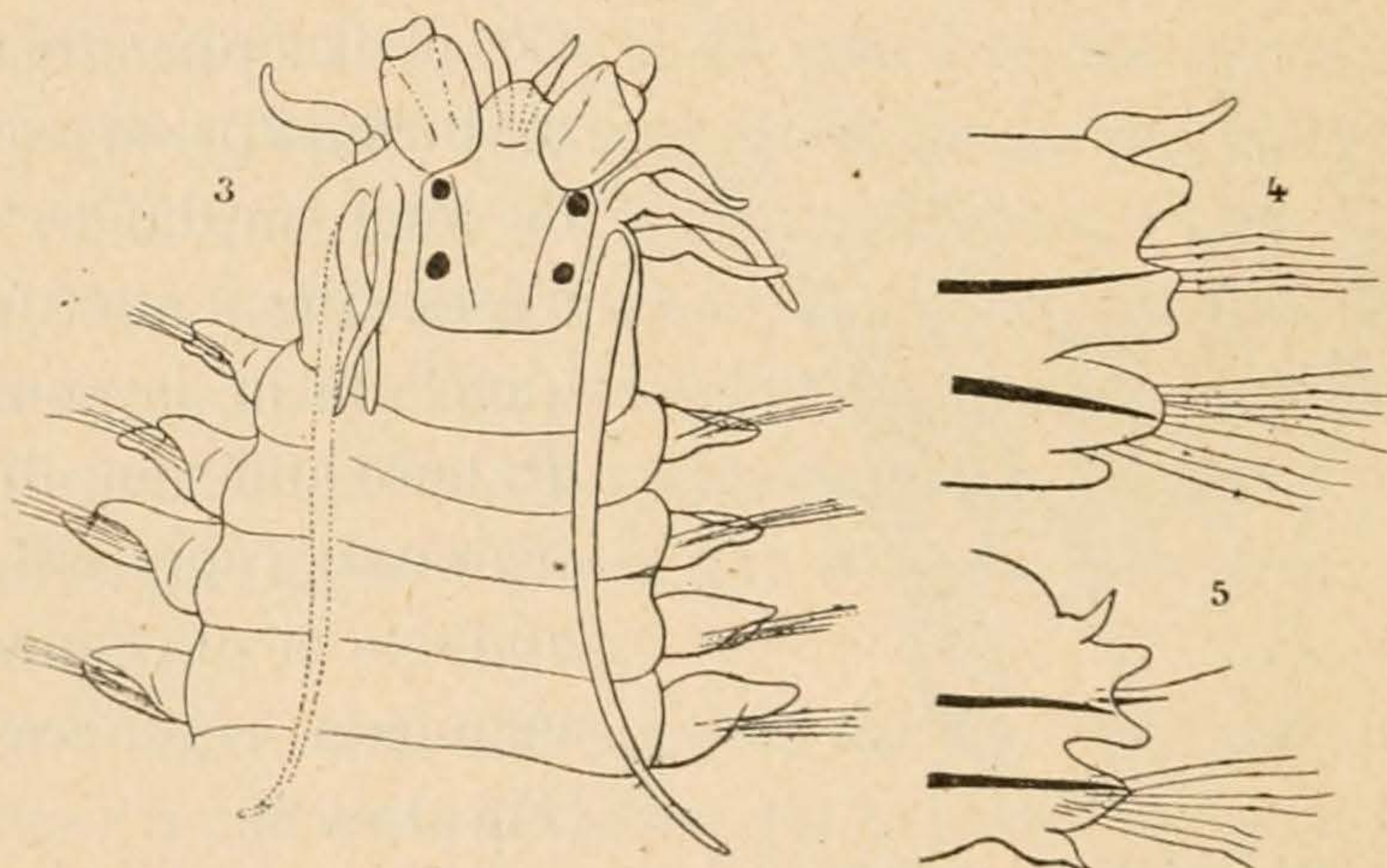
Des 6 segments qui suivent, les 3 premiers ont déjà des parapodes distincts et des soies, tandis que les suivants sont à peine indiqués.

Cette partie régénérée est entièrement masquée par les branchies, rabattues en avant, du segment sur lequel elle a bourgeonné.

FAMILLE DES LYCORIDIENS

NEREIS GRAVIERI n. sp.

Cette espèce de petite taille n'est représentée que par deux exemplaires, dont l'un mesure 27 ^m/_m de longueur, l'autre 40 ^m/_m sur 1,5 ^m/_m de large.



Nereis Gravieri

FIG. 3, partie antérieure $\times 30$. — FIG. 4, parapode du 10^e segment $\times 50$. — FIG. 5, parapode postérieur $\times 50$

Le corps est légèrement élargi et renflé antérieurement, atténué et grêle en arrière. Les parapodes, peu saillants, ont les rames peu divisées, à mamelons gros et courts.

Le prostomium, plus long que large, est échancré sur les côtés à la partie antérieure. Les antennes, peu écartées à la base, sont effilées, leur longueur est à peu près le tiers du prostomium. Elles sont plus courtes que les palpes.

Les palpes ont un article basilaire court et renflé et leur article terminal est petit, massif et arrondi.

Les yeux, au nombre de 4, sont égaux et disposés en carré assez régulier.

Le premier segment, achète, est un peu plus long que les autres.

Les cirres tentaculaires des 3 premières paires sont courts, subégaux et atteignent à peine en arrière le 1^{er} sétigère. Ceux de la 4^e paire sont plus longs et atteignent le 5^e sétigère (fig. 3).

L'armature de la trompe est constituée de la façon suivante :

1° Anneau maxillaire : groupe I, formé de 8 à 9 paragnathes cornés, coniques, assez gros, subégaux, convergents ; groupe II, 6 à 8 paragnathes coniques, semblables aux précédents et disposés sur deux rangs ; groupe III, peu développé ; groupe IV, à 3 rangées de petits paragnathes subégaux.

2° Anneau basilaire : groupe V, manque ; groupe VI 4-5 gros paragnathes coniques, convergents formant un amas ; groupe VII, paraît fusionné avec groupes VIII formés de 2 à 3 rangées de paragnathes assez gros, subégaux.

Les deux mâchoires foncées, falciformes, à courbe gauche, assez prononcée, portent à la base 7-8 grosses dents pointues et à l'extrémité plusieurs autres dents très fines.

Les parapodes présentent quelques différences de structure suivant la partie du corps considérée.

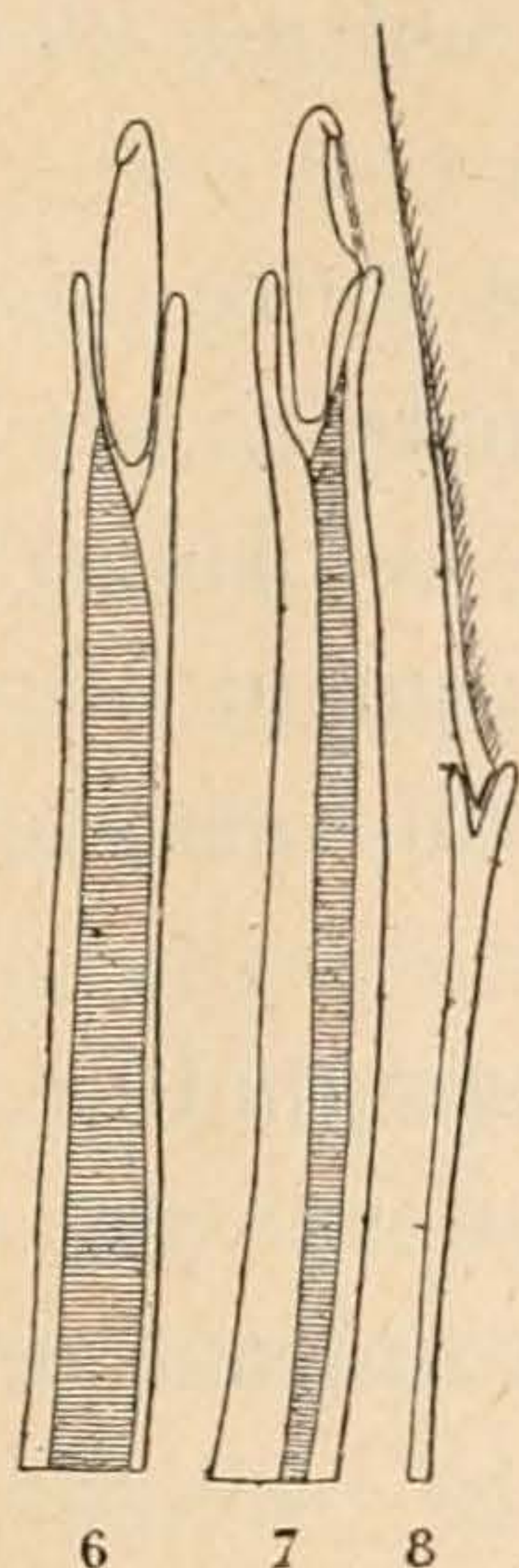
Dans les 25 premiers sétigères le parapode comprend : un cirre dorsal plus long que la languette dorsale ; une rame dorsale formée de deux gros mamelons obtus, divergents, dont l'inférieur, légèrement bifide, est soutenu par un acicule ; entre les deux sort un faisceau de soies ; une rame ventrale, comprenant un gros mamelon conique ne dépassant pas celui de la rame dorsale, pourvu d'un acicule et de deux faisceaux de soies ; un mamelon inférieur obtus plus court ; un petit cirre ventral (fig. 4).

Les soies sont, les unes, à arête longue, finement dentelée, portée par une hampe soit homogomphe, soit hétérogomphe, les autres à serpe courte, dentelée, à hampe hétérogomphe.

Ces soies sont ainsi réparties :

	Rame dorsale	{	Soies en arête homogomphe.
Rame ventrale	Faisceau supérieur	{	Soies en arête hétérogomphe.
			Soie en serpe hétérogomphe.
	Faisceau inférieur	{	Soies en arête hétérogomphe.
			Soies en serpe hétérogomphe.

Dans les pieds postérieurs, à partir du 26^e sétigère, le cirre dorsal est plus petit que la languette de la rame dorsale, celle-ci est formée de deux courts mamelons obtus, divergents, entre lesquels sortent les soies ; la rame ventrale comprend un gros mame-



Nereis Gravieri

FIG. 6-7, grosse soie dorsale face et profil $\times 350$.

— FIG. 8, soie en arête de la même rame $\times 350$.

lon conique portant l'acicule et les soies et un petit mamelon inférieur court, acuminé (fig. 5).

A partir du 26^e sétigère on voit apparaître à la *rame dorsale* une grosse soie spéciale dont la serpe, très courte, à pointe effilée, recourbée en arrière sur le tranchant, est profondément enfoncée dans la hampe homogompe (Fig. 6-7).

Cette soie rappelle celles que l'on rencontre chez *Nereis pelagica* et *Nereis diversicolor*.

La répartition des soies dans les segments postérieurs est la suivante :

Rame dorsale	}	1 à 2 soies en arête homogomphes, très fines (fig. 8).		
		1 grosse soie spéciale à serpe homogompe.		
Rame ventrale	}	Faisceau supérieur	}	2 à 3 soies en arête homogomphes.
				1 serpe courte hétérogompe.
	}	Faisceau inférieur	}	1 à 2 soies en arête hétérogomphes.
				2 à 3 serpes hétérogomphes.

Par ses paragnathes cornés, séparés, coniques et l'absence du groupe V cette espèce rentre dans le

genre *Nereis*, sous-genre *Nereis s. stric.* KBG. tel que l'admet de SAINT-JOSEPH (1).

Elle est à peu près intermédiaire entre *Nereis diversicolor* O. F. M. et *Nereis pelagica* L.

Elle ressemble à *N. diversicolor* par la forme générale du corps élargi et renflé antérieurement, atténué en arrière, par l'aspect de la tête et la taille respective des cirres tentaculaires.

La disposition des groupes de paragnathes est similaire mais le groupe I est plus développé que celui de *N. diversicolor* qui ne possède ordinairement qu'un à 2 denticules au lieu de 8 à 9.

La brièveté relative du cirre dorsal du parapode est également un caractère commun, cependant celui de *N. diversicolor* est encore plus court.

La *Nereis Gravieri* diffère de celle-ci par la forme de son parapode plus simple et à mamelons plus obtus et surtout par des caractères plus importants tirés des soies et de leur répartition.

Chez *N. diversicolor* les grosses soies spéciales se montrent vers le 45^e sétigère, au faisceau supérieur de la *rame ventrale* tandis que chez *N. Gravieri* elles se montrent au 26^e sétigère et à la *rame dorsale* où elles sont accompagnées d'une soie très fine en arête homogompe.

Ces grosses soies sont d'ailleurs assez différentes. Chez *N. diversicolor*, elles semblent simples et ont d'abord été décrites comme telles ; en réalité ce sont des soies homogomphes à article terminal formé d'une grosse dent conique, profondément enfoncée

(1) De SAINT-JOSEPH, *Annélides Polychètes des côtes de France* 1898, p. 285.

dans la hampe. Chez *N. Gravieri* ces soies sont de véritables serpes homogomphes à article terminal court, non dentelé, terminé par une longue pointe effilée et recourbée en arrière le long du bord concave de la serpe.

Ces soies rappellent davantage celles que l'on rencontre chez *N. pelagica* et qui sont intermédiaires entre celles de *N. diversicolor* et de *N. Gravieri*.

La *N. pelagica* ressemble à *N. Gravieri* par la forme de ses parapodes à lobes courts et obtus mais à cirre dorsal beaucoup plus long. Les soies spéciales apparaissent également à la rame dorsale du 23^e au 25^e sétigère mais elles sont différentes et, sauf dans les 3 ou 4 premiers parapodes où elles se rencontrent, elles ne sont pas accompagnées de fines soies en arête homogomphe. Les soies en serpe de la rame ventrale sont beaucoup plus grosses et à serpe plus courte.

La disposition des groupes de paragnathes est à peu près la même quoique le groupe I soit plus réduit chez *N. pelagica*. Cette dernière a aussi des cirres tentaculaires plus courts et presque égaux.

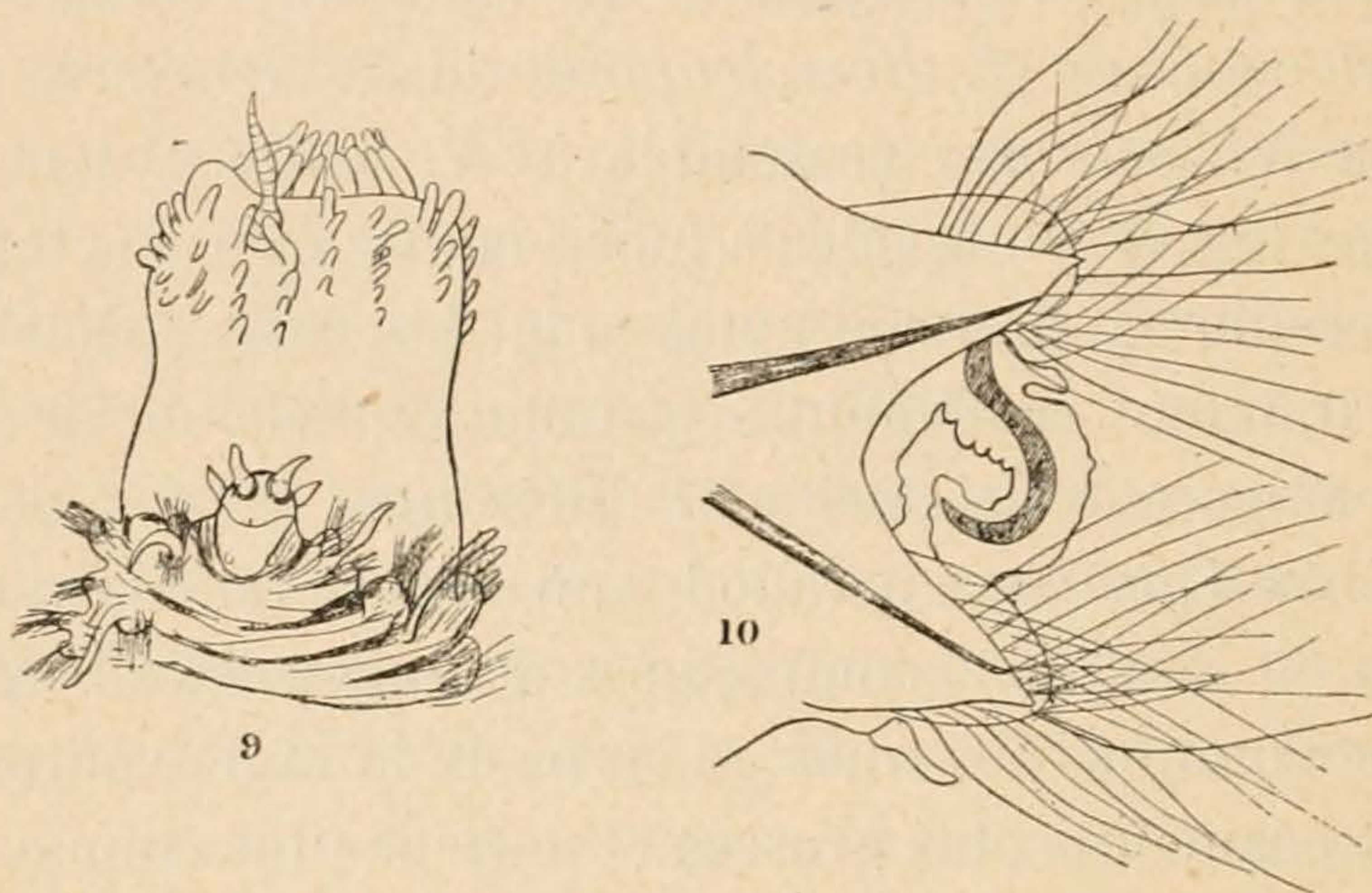
La forme générale du corps n'est pas non plus la même, celui-ci est plus rond, moins atténué en arrière, moins élargi antérieurement chez *N. pelagica* et la cuticule y présente des reflets cuivreux irrisés qui font défaut à *N. Gravieri*.

Celle-ci, en résumé, présente avec chacune des deux autres espèces un certain nombre de traits communs, mais de nombreuses différences empêchent de la rapporter à l'une ou à l'autre; c'est donc une forme distincte intermédiaire entre *N. pelagica* et *N. diversicolor* et plus proche de cette dernière.

FAMILLE DES NEPTHTHYDIENS

NEPHTHYS LYROCHÆTA n. sp.

Un seul fragment antérieur, long de 20 m/m, y compris la trompe dévaginée, sur 3 m/m de large, représente seul cette espèce.



Nephthys lyrochæta

FIG. 9, trompe dévaginée $\times 12$. — FIG. 10, parapode du 40^e sétigère $\times 25$

Le prostomium, ou lobe céphalique, arrondi antérieurement et postérieurement et un peu échancré sur les côtés, porte 4 antennes dont 2 supérieures courtes, coniques, à base entourée d'un cercle pigmenté et 2 inférieures rapprochées des premières et de même taille. En arrière deux taches circulaires mal définies, à point central plus sombre, représentent sans doute deux yeux (fig. 9).

La trompe, cylindrique, se termine par deux lèvres à nombreuses papilles. Elle présente en outre 14 rangées longitudinales de 4 à 6 petites papilles

chacune. Celles des 8 rangées dorsales sont plus développées que celles des 6 rangées ventrales. Les deux rangées médianes de la face dorsale sont plus rapprochées ; en avant et au milieu de l'espace qui les sépare s'insère une papille impaire, annelée, dirigée en avant et beaucoup plus longue que les autres (fig. 9).

Le premier sétigère encadre la base du lobe céphalique, ses pieds biramés portent un cirre tentaculaire assez long. Le 2^e sétigère possède également un cirre bien développé.

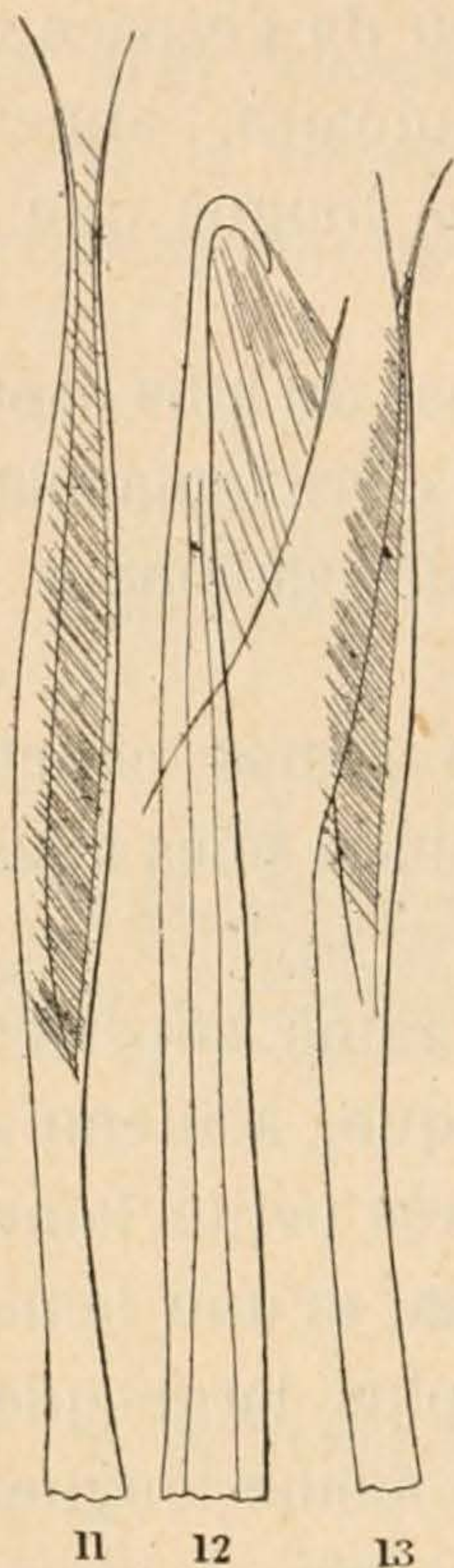
Les parapodes sont biramés, à rames courtes, très écartées et garnies de nombreuses soies fines et longues.

Au 40^e sétigère par exemple, la rame supérieure comprend un gros mamelon conique, soutenu par un fort acicule et présentant une très petite lamelle antérieure, simple lobe du mamelon, et une lamelle postérieure mince, transparente, plus large que le mamelon pédieux et à peu près de même longueur. La rame inférieure est presque semblable à la rame supérieure, mais porte en outre un petit cirre ventral. Entre les deux rames se recourbe une grosse branchie en forme de faucille, portant à sa base un cirre court et pointu (fig. 10).

Les soies jaunes, minces, longues, à courbe simple ou double, forment deux couches parallèles, mais à courbes contraires. Elles sont de 3 sortes : 1^o des soies assez grosses, simples, lisses ou légèrement limbées et courbes ; 2^o des soies simples, plus fines, plus droites, d'aspect crénelé, vues de côté et montrant de face une série de plaquettes rectangulaires



(*setæ serrulatæ*); 3° des soies droites, bifides, dont les deux extrémités, très minces, s'écartent en forme de lyre et sont très finement barbelées (fig. 11 et 13).



Nephthys lyrochæta

FIG. 11, soie lyriforme vue de face $\times 450$. — FIG. 12, acicule $\times 130$. — Soie lyriforme vue de profil $\times 450$.

Les soies lyriformes existent aussi bien à la rame ventrale qu'à la rame dorsale et elles sont insérées entre les deux couches de soies simples et courbes qu'elles ne dépassent pas.

Les acicules ont une pointe fine recourbée qui distend les téguments en faisant saillie à l'extérieur (fig. 12).

De pareilles soies lyriformes n'ont encore été signalées parmi les Nephthydiens que chez l'*Aglaophamus lyratus* KBG. et l'*Aglaopheme juvenalis* KBG., deux espèces décrites par KINBERG (1) d'une façon tellement sommaire qu'il est impossible de les identifier vu l'absence de figures, et chez la *Nephthys inermis* EHL. Cette dernière décrite et figurée par EHLERS (2) possède des soies semblables et des pieds

dont la forme se rapproche beaucoup de ceux de notre espèce, mais elle n'a qu'une seule paire d'antennes et sa trompe est complètement dépourvue de mâchoires et de papilles.

(1) KINBERG, *Annulata nova*, p. 239-240.

(2) EHLERS, *Florida Anneliden*, p. 125, Pl. XXXVIII, fig. 1-6.

La *Nephtys lyrochæta* se rapproche de la *N. agilis* LGH. de Madère (1) par le nombre de rangées de papilles de la trompe, qui est également de 14 et par la forme des pieds et des acicules, mais elle en diffère par la présence d'une longue papille impaire, par la forme du lobe céphalique, par la différence d'aspect des soies et surtout par ses soies lyriformes.

Il y a peu d'espèces présentant un aussi petit nombre de rangées de papilles sur la trompe. En outre de *N. agilis*, il n'y a plus que : *N. polyphara* SCHM. (2), à 12 séries de papilles, mais sans longue papilles également et dont les pieds, les branchies et les soies sont complètement différentes de *N. lyrochæta* ; *N. (Portelia) rosea* QFG., à 12 rangées de papilles également, et *N. longisetosa* MGR., à 14 rangées de papilles. Ces deux espèces manquent aussi de papille impaire et les caractères tirés de la tête, des pieds, des branchies et des soies présentent des différences très grandes avec notre espèce.

L'absence de l'extrémité postérieure ne permet pas de savoir si elle porte deux cirres anaux (urites) ou un seul impair.

FAMILLE DES GLYCÉRIENS

GLYCERA AFRICANA Arwidsson (3)

« Corps graduellement atténué en arrière, présentant antérieurement sa plus grande largeur. Lobe

(1) LANGERHANS, *Wurmfauna von Madeira*, p. 304, Pl. XVI, fig. 39.

(2) SCHMARDA, *Neue wirbellose Thiere*, t. II, p. 89.

(3) ARWIDSSON, *Studien über die Familien Glyceridæ und Goniadidæ*. (*Bergen Museum Aarborg* 1898, n° XI, p. 21, Pl. I, fig. 10 à 12).

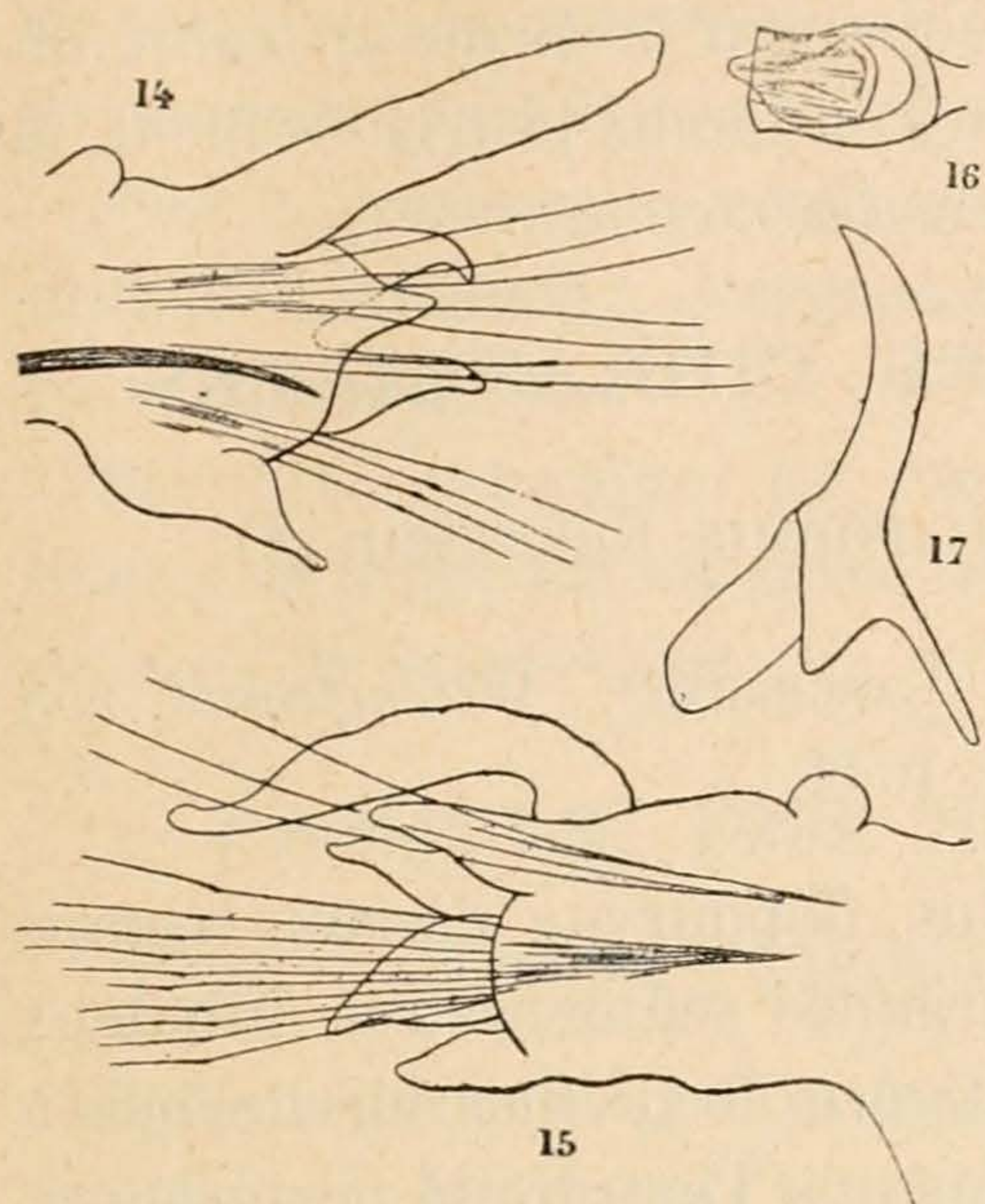
« céphalique pointu, plus long que large, à environ
« 25 anneaux; 4 antennes, petites. Segments bi-anne-
« lés. Parapodes postérieurs plus allongés, les
« 2 premiers sont rudimentaires et dépourvus de
« cirre dorsal; les rames antérieures et les supé-
« rieures postérieures sont effilées et élevées en
« pointe en arrière, la rame postérieure inférieure
« est au contraire courte, semi-circulaire, et devient
« toujours indistincte en arrière. Le cirre dorsal
« inséré assez bas est un peu allongé, le cirre ven-
« tral est autrement court, à extrémité pointue et à
« base très large, postérieurement il est plus effilé
« et plus pointu. A la face dorsale du parapode une
« branchie simple, étroite et très longue qui fait
« défaut sur les 17 à 20 premiers segments. Les
« papilles de la trompe sont de deux sortes, les plus
« nombreuses à plaque terminale allongée disposée
« obliquement. L'appendice des mâchoires est une
« plaque triangulaire à prolongements de longueur à
« peu près égale à celle de la plaque. »

Les spécimens de la Casamance mesurent de 40 à 55^{m/m}, non compris la trompe dévaginée, dont la longueur oscille entre 10 et 15^{m/m}. Le diamètre du corps est de 1,5 à 2^{m/m}, parapodes compris.

Ils correspondent presque absolument à la diagnose d'ARWIDSSON que je reproduis ci-dessus.

Les 2 premiers sétigères manquent de cirre dorsal. Les branchies ne se montrent qu'à partir du 19^e au 20^e sétigère suivant les individus. Elles apparaissent d'abord comme de simples petits boutons et elles n'acquièrent tout leur développement que vers le 30^e sétigère.

Les 4 mâchoires, noires, pointues, recourbées, sont pourvues à la base d'un prolongement latéral,



Glycera africana

- FIG. 14, parapode antérieur $\times 60$. —
FIG. 15, parapode postérieur $\times 60$. —
FIG. 16, papille de la trompe $\times 200$. —
FIG. 17, mâchoire $\times 40$.

mais un peu moins que chez *G. convoluta* KEF. (fig. 14-15).

La rame dorsale porte de 4 à 5 soies simples, à peine limbées; les soies de la rame ventrale sont à longues serpes homogomphes, finement limbées, identiques à celles de *G. alba* RTH.

Cette espèce, extrêmement voisine de *G. alba* RTH. et de *G. convoluta* KEF., est à peu près intermédiaire entre les deux. Si on pouvait en examiner un grand nombre d'individus vivants on serait peut être amené à la considérer tout simplement comme une variété locale d'une de ces espèces, d'ailleurs si

bifurqué (fig. 17). Elles sont en somme semblables à celles de *Gly. alba* RTH. Les papilles de la trompe se rapprochent également beaucoup de celles de cette dernière espèce.

Les parapodes sont un peu plus longs et à rames plus pointues que chez *G. alba*, les branchies sont plus développées que chez celle-ci

voisines entre elles. Les différences sont si faibles que j'aurais hésité à l'en séparer mais ARWIDSSON ayant créé une espèce distincte pour la forme africaine on peut toujours accepter, au moins provisoirement, la dénomination de *Glycera africana*.

FAMILLE DES CIRRATULIENS

CIRRATULUS FILIFORMIS Keferstein (1)

Cirratulus filiformis. LANGERHANS, *Wurmfauna von Madeira*, III, p. 98.

Tête allongée, pointue, dépourvue d'yeux, trompe fortement musclée, organes segmentaires tubuleux débouchant au 1^{er} sétigère. Branchies cirriformes à partir du 1^{er} sétigère jusqu'à l'extrémité postérieure. Une à deux paires de tentacules dorsaux sur le premier segment branchifère. Soies toutes capillaires et semblables à la rame dorsale et à la rame ventrale, diminuant seulement de taille et moins nombreuses à la partie postérieure.

Corps long, mince, filiforme, arrondi.

Plusieurs exemplaires entiers de 29 à 30 m/m de long sur 0,5 à 0,8 m/m.

Couleur dans l'alcool : jaune verdâtre foncé.

Cette espèce décrite à Saint-Vaast-la-Hougue par KEFERSTEIN et retrouvée à Madère par LANGHERANS a un aspect d'Oligochète, quand ses branchies et ses tentacules sont tombés, ce qui arrive assez fréquemment.

(1) KEFERSTEIN, *Untersuchungen über niedere See Thiere*, 1862, p. 122, Pl. X, fig. 28-31.

Les branchies cirriformes se continuent jusqu'à l'extrémité postérieure du corps, mais souvent avec de nombreuses interruptions. Les tentacules dorsaux se montrent parfois sur le 1^{er} et 2^e sétigère.

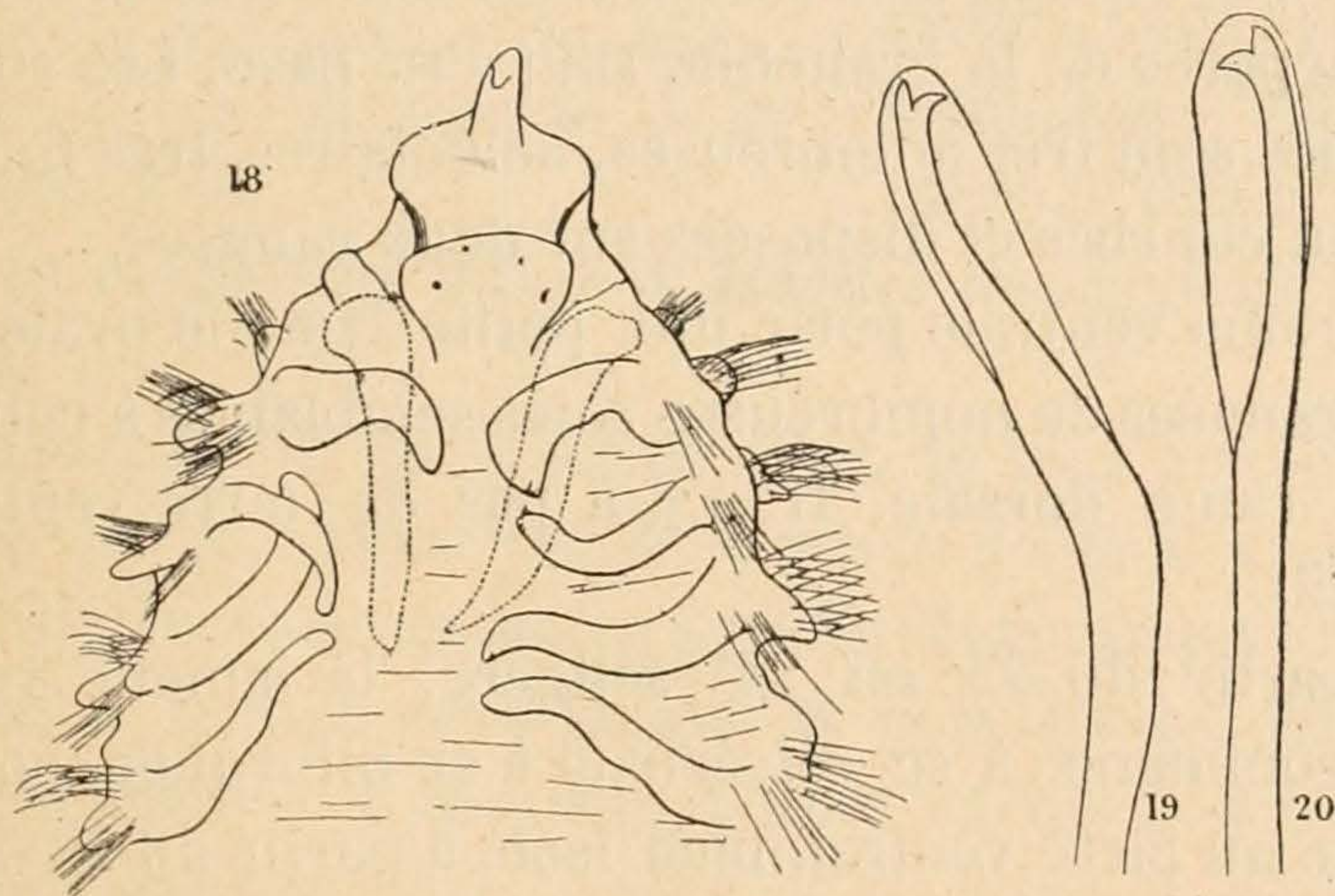
Sans la présence de ces filets tentaculaires, parfois difficile à constater, il rentrerait dans le *Cirrinereis tenuisetis* GRUBE.

Par leur coloration les exemplaires de la Casamance se rapprochent plus de ceux de Madère que de ceux de Saint-Vaast.

FAMILLE DES SPIONIDIENS

NERINE PERRIERI n. spec.

Cette espèce n'est représentée que par quelques spécimens, la plupart tronqués postérieurement et mesurant de 20 à 30 m/m de long sur 0,5 à 0,8 m/m.



Nerine Perrieri

FIG. 18, partie antérieure $\times 20$. — FIG. 19, soie à crochet ventrale $\times 350$. — FIG. 20, soie à crochet dorsale $\times 350$

Le prostomium allongé, un peu échancré latéralement, ce qui lui donne parfois un aspect cordiforme,

se termine en avant par une pointe aiguë, véritable palpode acuminé. En arrière de ce palpode, il porte un bourrelet transversal médian, supportant 4 petits yeux noirs disposés sur deux lignes transversales très rapprochées, formant un trapèze très ouvert. Les palpes, le plus souvent détachés, sont relativement courts, atteignant seulement en arrière jusqu'au 3^e ou 4^e sétigère (fig. 18).

Le pygidium est en forme de bouton arrondi, légèrement pigmenté et dépourvu de cirres.

Les branchies commencent au 2^e sétigère et se prolongent jusqu'à l'extrémité postérieure ; elles sont toutefois très réduites sur les 5 à 6 derniers segments.

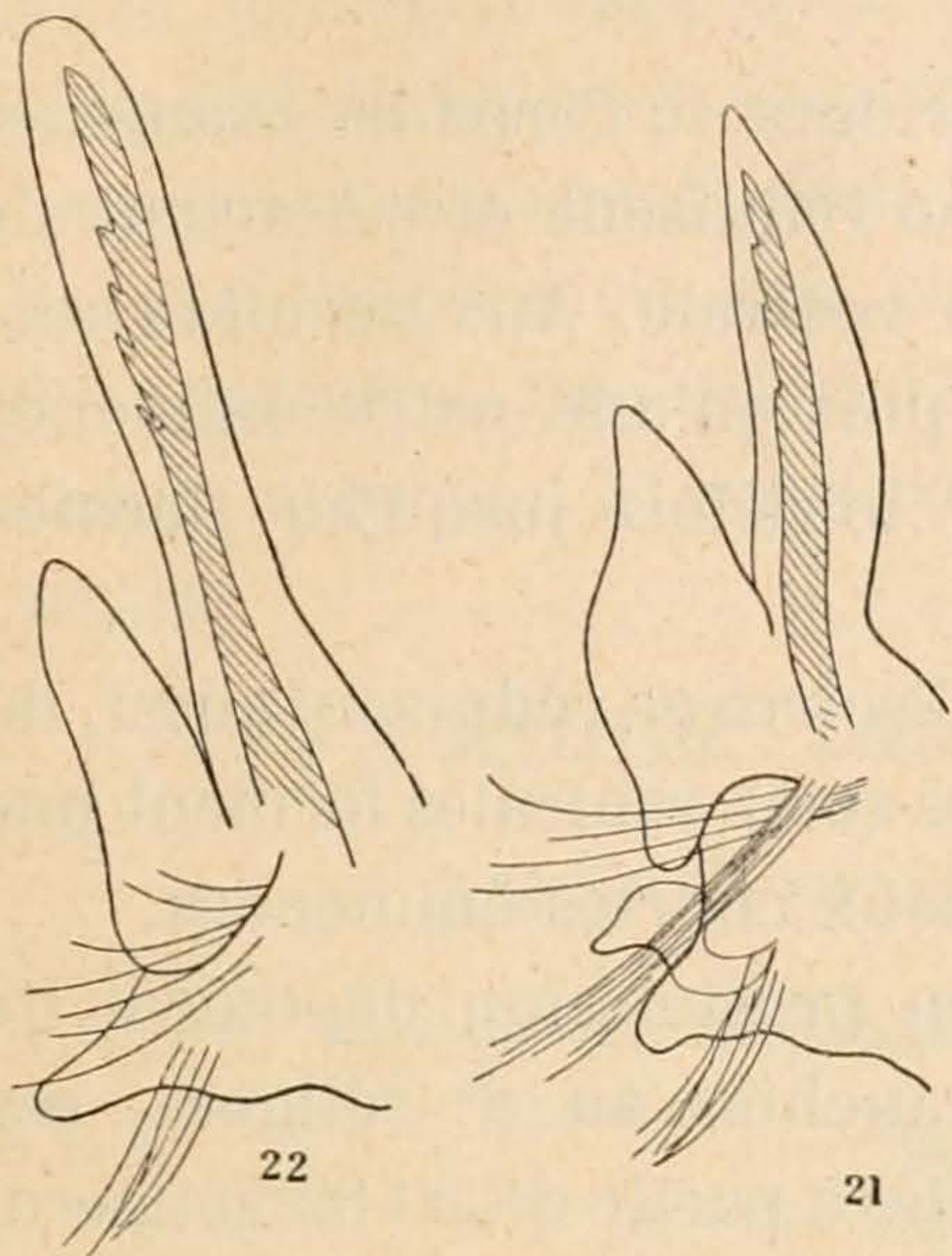
Dans les 30 premiers segments, la branchie est très développée et rejetée sur le dos. Le cirre foliacé de la rame dorsale a la forme d'une lamelle acuminée, bien séparée de la branchie, sauf à sa base. Les soies dorsales sont très nombreuses, aciculaires, très fines, un peu courbes et disposées sur deux rangées.

La rame ventrale porte une petite lamelle ovale et deux rangées de nombreuses soies semblables à celles de la rame dorsale. Il n'y a pas de cirre ventral (fig. 22).

A partir du 23^e ou 24^e sétigère, la lamelle ventrale commence à se rétrécir et à se bifurquer pour former un cirre ventral, bien isolé à partir du 28^e-30^e sétigère (fig. 21).

Vers le 30^e à 32^e sétigère la taille des branchies diminue assez brusquement, la lamelle dorsale change de forme, devient plus pointue et s'échancre en dessous ; le nombre des soies capillaires se réduit

et les soies à crochet encapuchonnées commencent à apparaître à la rame ventrale. Elles sont d'abord au



Nerine Perrieri

FIG. 21, parapode du 35^e sétigère
× 65. — FIG. 22, parapode du 20^e
sétigère × 65.

Elles rappellent celles d'*Aonides oxycephala* Sars (fig. 19).

Entre le 64^e et le 73^e sétigère, le plus souvent au 70^e, on voit apparaître, à la rame dorsale, une soie encapuchonnée analogue à celles de la rame ventrale, mais à hampe plus longue et plus droite. Elle est accompagnée d'une soie limbée et de 5 à 6 soies capillaires (fig. 20).

Quoique je la rencontre une fois dès le 50^e sétigère sa présence n'est pas constante à tous les segments, surtout avant le 70^e. Dans un même segment elle peut manquer sur un parapode et exister sur l'autre.

Les soies capillaires, qui font généralement défaut

nombre de 2 à 3 seulement mélangées à quelques soies capillaires, puis celles-ci disparaissent et il ne reste plus à la rame ventrale que des soies à capuchon au nombre de 4 à 9.

Ces soies à capuchon sont brusquement coudées et terminées par un crochet à deux pointes aigües, l'une presque terminale, l'autre recourbée à angle droit.

à la rame ventrale, dans la région moyenne du corps, peuvent reparaitre au nombre de 1 à 2 mélangées aux 8 à 9 soies à capuchon.

Vers l'extrémité postérieure du corps les branchies et la lamelle dorsale se réduisent et s'écartent de plus en plus de la rame ventrale. Aux derniers segments la branchie n'est plus qu'une petite éminence acuminée qui persiste toutefois jusqu'au dernier sétigère.

La lamelle ventrale et le cirre se réduisent aussi, de sorte que, finalement, les soies ventrales forment une rangée comprise entre deux courtes éminences.

Cette espèce, par son prostomium dépourvu de cornes latérales, ses branchies au 2^e sétigère, ses soies à capuchon ventrales à partir du 30-32^e sétigère, ses soies à capuchon dorsales vers le 70^e et son absence de cirres anaux rentre dans le genre *Nerine* tel que l'admet MESNIL (1).

Des espèces de ce genre deux seulement : *N. auriseta* CLP. et *N. cirratulus* CLP. ont des soies à capuchon à 2 pointes.

De ces deux espèces la dernière se rapproche le plus de *Nerine Perrieri*, par son prostomium terminé en palpode aigü, ses 4 petits yeux, la forme et la répartition de ses soies à crochet qui apparaissent dorsalement vers le 70^e sétigère, la forme de la lamelle de la rame dorsale et les variations analogues de la lamelle ventrale se dédoublant pour former un cirre vers le 25^e sétigère.

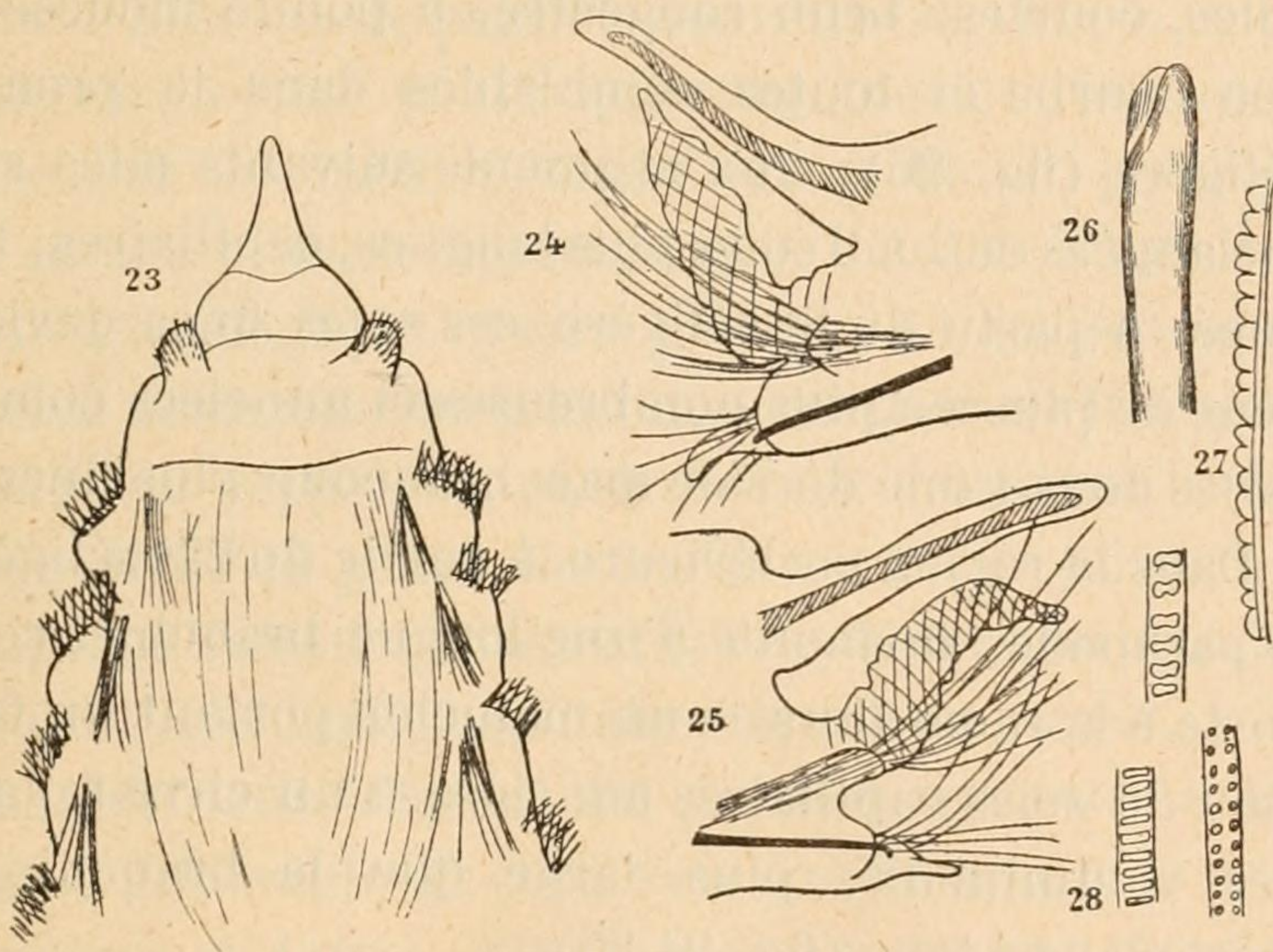
(1) MESNIL, Etudes de Morphologie externe chez les Annélides 1896. *Bull. Sc. de France et Belg.* t. XXIX, p. 117 et 170.

Elle en diffère : 1° par l'absence de pointe conique postérieure au prostomium; 2° par la non coalescence de la lamelle dorsale avec la branchie, coalescence très accentuée chez *N. cirratulus* où elle borde la branchie jusqu'aux 2/3 dans les 30 premiers sétigères; 3° par l'apparition des crochets ventraux vers le 30^e sétigère au lieu du 38-43^e; 4° par la forme de ses soies à crochet; 5° enfin par sa taille beaucoup plus petite.

FAMILLE DES ARICIENS

ARICIA CHEVALIERI n. spec.

Cette espèce est représentée par un assez grand



Aricia Chevalieri

FIG. 23, $\times 20$. — FIG. 24-25, parapodes $\times 40$. — FIG. 26, grosse soie des segments antérieurs $\times 350$. — FIG. 27 et 28, ornements des soies capillaires, face et profil $\times 350$.

nombre d'exemplaires mesurant en moyenne de 20 à 50 ^m/_m de long sur 1 à 2 ^m/_m de large.

Le lobe céphalique acuminé se termine par une sorte de palpode aigu, à sa base 2 organes nucaux dévaginables forment deux saillies arrondies, ciliées (fig. 23).

La région antérieure comprend de 21 à 22 sétigères. Il n'existe pas de papilles ventrales. Les branchies apparaissent dorsalement au 6^e sétigère.

Dans cette région antérieure la rame dorsale porte un faisceau de fines soies capillaires, presque droites, non limbées, annelées d'une façon caractéristique, et terminées en pointe très fine (fig... 27-28). Il y a un petit cirre dorsal mais pas de cirre ventral.

La rame inférieure porte 4 à 5 rangées de grosses soies, courtes, brun rougeâtre, à pointe mousse un peu courbe et toutes semblables dans le premier sétigère (fig. 26); aux segments suivants elles sont mélangées de 2 à 3 soies plus longues, capillaires, très fines. A partir du 8^e sétigère ces soies fines deviennent de plus en plus nombreuses et annelées comme celles de la rame dorsale mais beaucoup plus fines.

Dans la région postérieure, à partir du 22^e sétigère, le parapode, surmonté d'une longue branchie, comporte à la rame dorsale un mamelon portant un faisceau de soies capillaires annelées et un cirre foliacé, très volumineux, plus large que la branchie et presque aussi long (fig. 24-25).

La rame ventrale se compose d'un court mamelon sétigère soutenu par un gros acicule obtus, non saillant, et portant des soies semblables à celles de la rame dorsale mais plus fines. Au 23^e sétigère apparaît un cirre ventral conique, acuminé, dont la base se confond avec celle du mamelon sétigère.

Les branchies très développées sont implantées sur le dos où elles se dressent verticalement sur deux lignes parallèles longitudinales. Elles sont plus longues mais moins larges que le cirre dorsal. Aux segments de l'extrémité postérieure branchie, cirre dorsal et cirre ventral sont rapprochés, allongés et à peu près égaux.

Les soies annelées, vues de côté, paraissent crénelées ; vues de face, les unes présentent une série de plaquettes rectangulaires comme celles des *Nephtys*, les autres deux lignes de points saillants (fig. 28).

D'après la classification adoptée par MESNIL (1) cette espèce se classerait dans le genre *Scoloplos* par son absence de papilles ventrales et dans le sous-genre *Scoloplos s. str.* par son prostomium aigu. L'absence de papilles ventrales ne semble pas être un caractère bien important, justifiant à lui seul le démembrement du genre *Aricia*. La présence de grosses soies courtes à la rame ventrale de la région antérieure ne permet pas non plus de ranger notre espèce dans le genre *Scoloplos* o. F. M. tel que le comprend de SAINT-JOSEPH (2) c'est-à-dire caractérisé par des soies toutes capillaires aux deux rames.

Malgré cette absence de papilles ventrales il me semble préférable de conserver à cette espèce le nom générique d'*Aricia*. Elle viendra se ranger dans ce genre à côté des *A. tribulosa*, *A. cirrata* et *A. marginata* récemment décrites par EHLERS (3), égale-

(1) MESNIL, *Etudes de Morphologie externe chez les Annélides*. IV. *Bull. Sc. France et Belg.*, 1898, t. XXXI, p. 140.

(2) De SAINT-JOSEPH, *Annélides des côtes de France* 1898, p. 359.

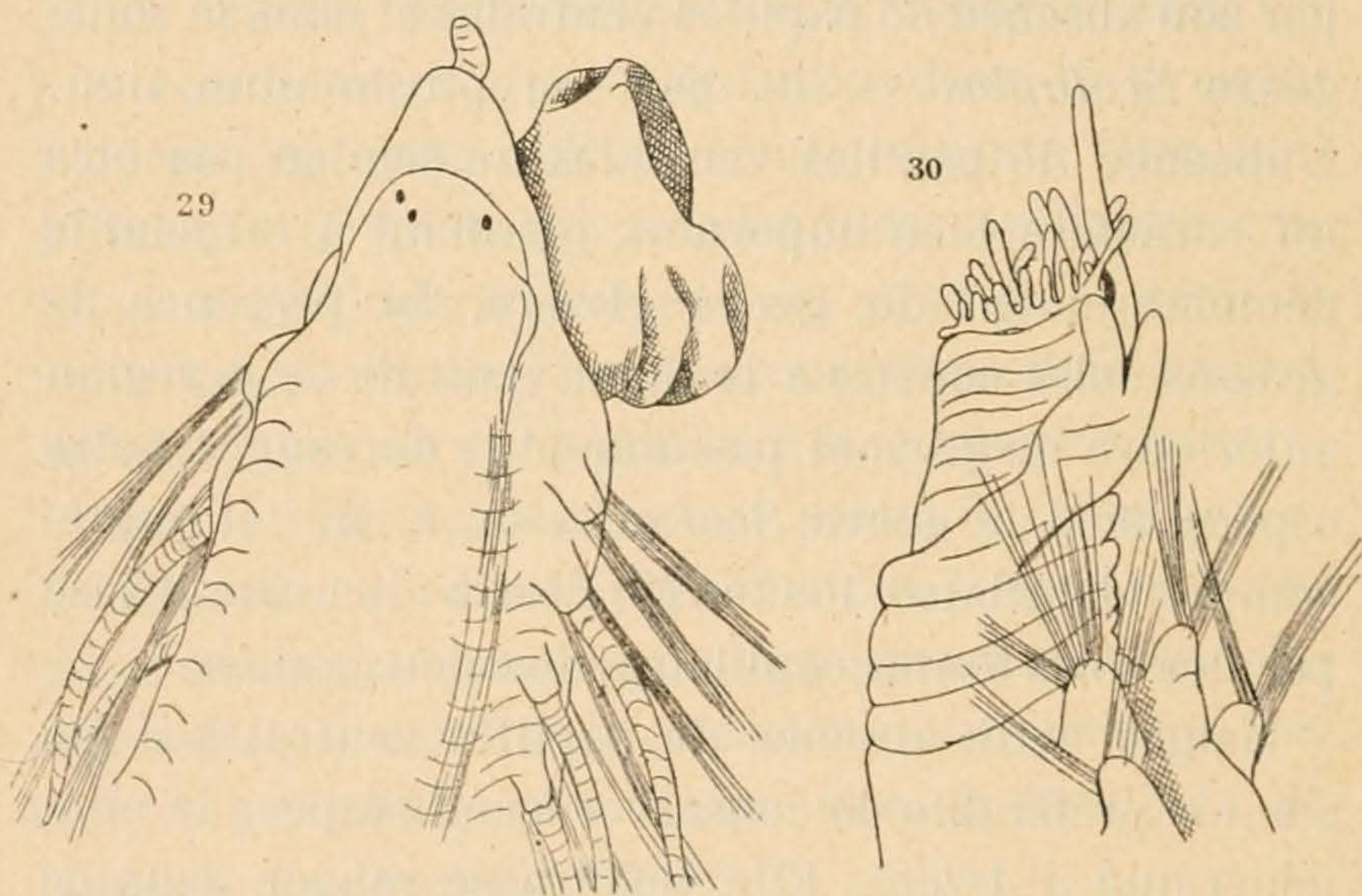
(3) EHLERS, *Hamburger Magalhaenische Sammelreise-Polychæten* 1897, p. 91-97, Pl. VI, fig. 141 à 156.

ment dépourvues de papilles ventrales et qui ont quelques autres caractères communs avec notre espèce bien qu'elle ne puisse être assimilée exactement à aucune d'elles.

FAMILLE DES OPHÉLIENS

ARMANDIA INTERMEDIA n. spec.

Lobe céphalique conique portant un court palpode obtus — 3 yeux céphaliques disposés en triangle irrégulier, trompe globuleuse dévaginable — organes nucaux formant deux replis latéraux, ciliés, semi-



Armandia intermedia

FIG. 29 \times 40. — FIG. 30, tube anal \times 40

lunaires — 29 segments sétigères, dont le 1^{er} sétigère abranche, les 25 suivants pourvus de branchies et les 3 derniers abranches. Parapodes à deux faisceaux de soies semblables, longues, fines, capillaires. 13

paires d'yeux latéraux s'étendant du 7^e au 19^e sétigère (fig. 29).

Tube anal membraneux, comprimé latéralement, annelé terminé par : 2 grosses papilles ventrales courtes, séparées par une longue papille impaire, médiane, ventrale, 18 petites papilles latérales, sub-égales. En tout 21 papilles (fig. 30).

Longueur 12 m/m.

Un seul spécimen.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*Armandia oligops* MARENZELLER par la forme de son lobe céphalique et de son palpode et par ses trois yeux céphaliques disposés en triangle comme les figure LANGERHANS (1). MARENZELLER (2) les représente en ligne droite transversale. Les descriptions de ces deux auteurs diffèrent d'ailleurs légèrement.

D'après MARENZELLER, elle mesure 3 m/m et compte 26 segments sétigères, dont 1 abranche, 20 branchifères et 5 abranches postérieurs, 11 paires d'yeux latéraux, du 7^e au 17^e sétigère, et 7 courtes papilles anales.

Le spécimen de LANGERHANS, un peu plus grand, mesure 5 m/m avec 27 sétigères, dont 1 abranche, 21 branchifères et 5 postérieurs abranches ; 10 paires d'yeux latéraux, du 8^e au 17^e sétigère, et 8 papilles anales.

Cette espèce diffère donc de la nôtre par le nombre des segments sétigères (27 au lieu de 29), celui des

(1) LANGERHANS, *Wurm Fauna von Madeira*, III, p. 101, Pl. IV, fig. 13.

(2) VON MARENZELLER, *Zur Kenntniss der Adriatischen Anne-liden*, I, 1874, p. 64, Pl. VII, fig. 4.

segments branchifères (21 au lieu de 25), celui des sétigères postérieurs abranches (5 au lieu de 3), celui des paires d'yeux latéraux (10-11 au lieu de 13).

Quoique très employés dans la spécification des Ophéliens, ces caractères ne nous paraissent pas avoir une bien grande valeur, car on les voit varier dans une même espèce avec la taille.

Les branchies peuvent tomber, ainsi dans notre exemplaire la branchie droite du 26^e sétigère s'est détachée, et il semble y avoir 4 sétigères postérieurs abranches, tandis qu'il n'y en a que 3 à gauche. Les yeux latéraux sont souvent peu visibles, un certain nombre pouvant être plus ou moins atrophiés, soit d'un côté, soit de l'autre, comme c'est encore le cas sur notre spécimen.

Je n'aurais donc pas trouvé ces légères différences suffisantes pour séparer cette espèce de l'*Armandia oligops* si son tube anal n'était complètement différent (fig. 30).

Ce tube anal, par le nombre et la disposition de ses papilles, est semblable à celui de l'*Armandia leptocirris* GRUBE (1), autant du moins qu'on en peut juger par une description sans figures.

Chez celle-ci le nombre de papilles anales est également de 21, dont une ventrale impaire plus longue et plus grosse et 2 grosses ventrales, ainsi que chez *A. intermedia*. Je ne connais aucune autre *Armandia* présentant cette structure. Mais l'*A. leptocirris*, malgré ce trait de ressemblance, diffère

(1) GRUBE, *Annulata Semperiana*, 1878, p. 194.

de l'*A. intermedia* par tous ses autres caractères. Sa taille est plus forte (24^{m/m}), elle ne possède pas d'yeux céphaliques, le nombre des segments est bien plus considérable : 34 au lieu de 29, et cependant le nombre de ses branchies est plus faible : 22 paires au lieu de 25, ainsi que le nombre des paires d'yeux latéraux : 10 paires au lieu de 13, commençant au 5^e sétigère au lieu du 7^e. Le nombre des sétigères postérieurs abranches est plus considérable. Enfin, son habitat est très différent, car cette espèce n'a été rencontrée qu'aux Philippines.

FAMILLE DES MALDANIENS

CLYMENE MONILIS n. spec.

Un seul fragment antérieur; plusieurs fragments moyens et postérieurs.

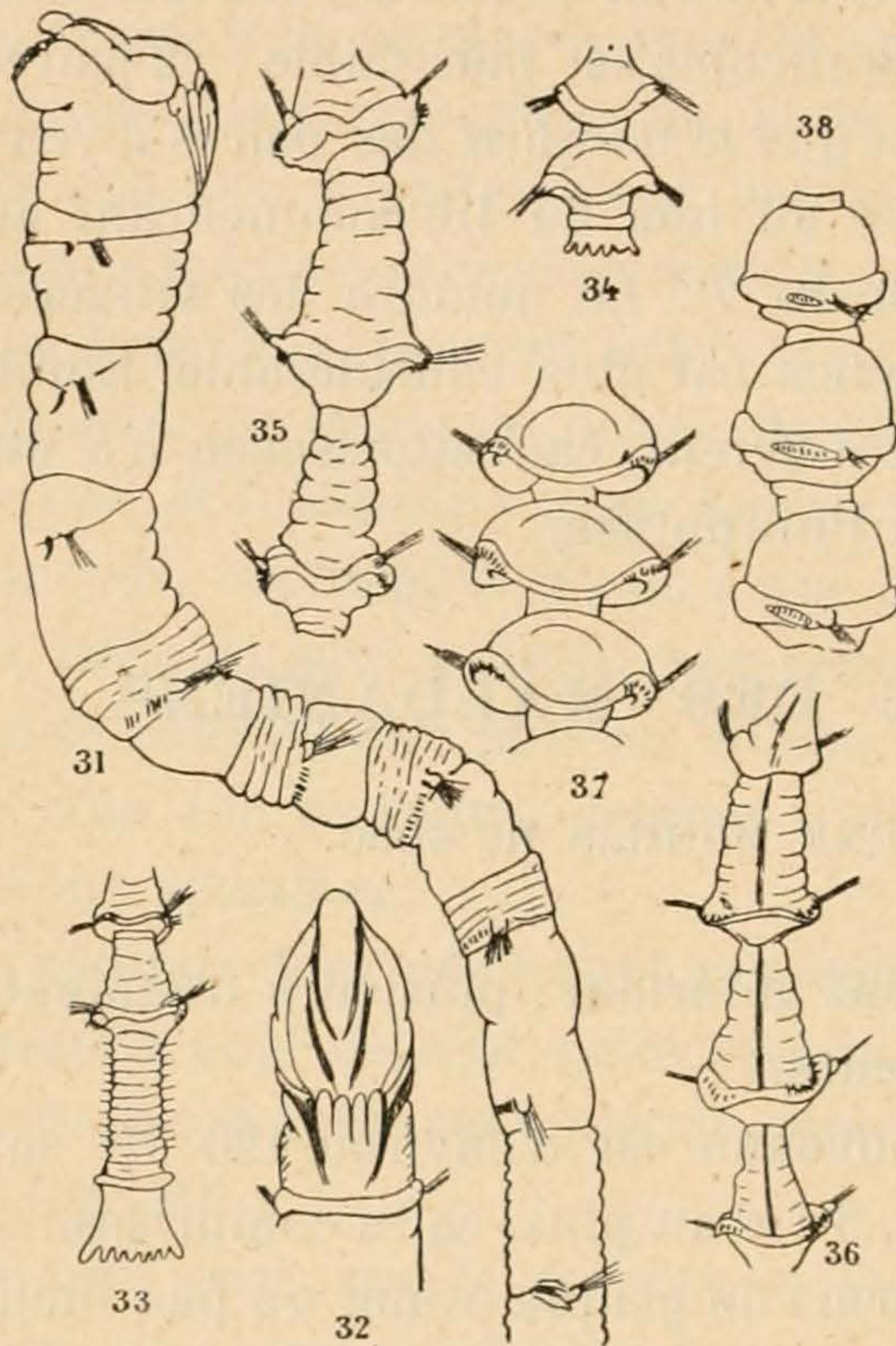
La longueur moyenne est d'environ 120^{m/m} sur 2^{m/m} de diamètre, 3^{m/m} au plus, soies comprises.

La tête est en forme de plaque ovale, un peu inclinée en arrière et bordée d'un limbe membraneux en rebord saillant crénelé en arrière où il forme 5 à 6 festons. Il est incisé en avant pour laisser passer un court palpode, prolongement d'une carène saillante, limitée latéralement par deux sillons longitudinaux, parallèles (fig. 32).

La bouche s'ouvre sous le palpode et laisse passer une trompe globuleuse.

Le segment buccal, achète, est suivi de 3 segments sétigères à peu près de même largeur et portant à la rame dorsale un faisceau de soies capillaires, les unes

limbées, les autres plumeuses et à la rame ventrale une seule grosse soie courte en forme de pic recourbé.



Clymene monilis

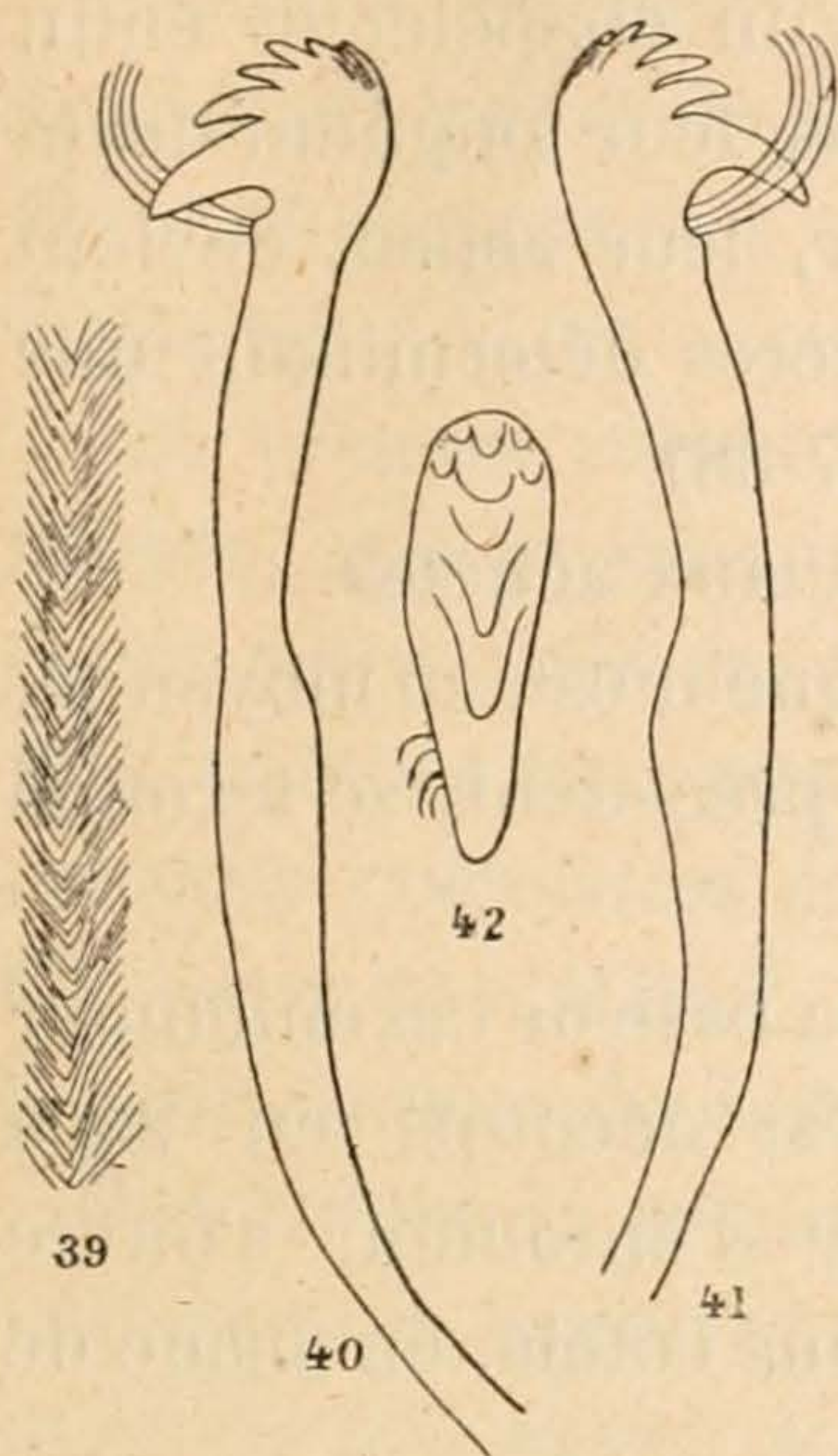
FIG. 31. — FIG. 32, prostomium. — FIG. 33-34, pygidiums régénérés. — FIG. 35, segments moniliformes face dorsale et FIG. 36, face ventrale. — FIG. 37, segments lenticulaires de face. — FIG. 38, segments lenticulaires vus de côté.

Cette région antérieure est suivie d'une région moyenne composée de 5 segments, assez longs, dont les 4 premiers portent un renflement annulaire blanchâtre, tranchant sur le reste du segment d'un brun foncé. Ces anneaux correspondent, sans doute, chez l'animal, vivant, à ces bandes brillamment colorées, si fréquentes chez les Maldaniens.

Les parapodes au lieu d'être insérés à la partie antérieure, comme dans les segments précédents, sont situés au milieu, ou même au tiers postérieur.

Le manchon dorsal porte des soies fines, capil-

lares, limbées, accompagnées de 3 à 6 soies plus fines, barbelées (fig. 39).



Clymene monilis

FIG. 39, soie plumeuse $\times 350$.
— FIG. 40-41, soies à crochet
 $\times 200$. — FIG. 42, soie à cro-
chet vue de face $\times 350$.

La rame ventrale est re-
présentée par une rangée
transversale d'uncini.

Ces soies à crochet ont
un long manubrium légè-
rement courbé et renflé au
milieu, terminé par une
partie recourbée, formée
de 4 à 5 dents dont l'infé-
rieure est très grosse et la
supérieure très petite. Le
vertex porte, en outre, une
rangée transversale de très
fins denticules. Sous la
grosse dent inférieure s'in-
sère, sur un petit renfle-
ment, un faisceau de barbu-
les sous-rostrales (fig. 40 à 42)

La troisième région est composée d'une trentaine
de segments, au minimum, car j'en compte 29 sur
un fragment tronqué postérieurement et auquel
manquent, avec le segment anal, un certain nombre
d'autres.

Dans cette région les segments deviennent de plus
en plus courts, étranglés, moniliformes. Les tores
uncinigères, situés à leur partie postérieure, sont
très saillants. Les uncini ne diffèrent d'ailleurs pas
sensiblement de ceux de la région précédente. Les
soies capillaires sont également semblables à celles
des autres régions (fig. 35-36).

Ces segments étranglés passent, d'avant en arrière, de la forme campanulée, ou piriforme, à la forme arrondie comme les grains d'un chapelet et enfin dans les 6 à 12 derniers sétigères leur longueur devant inférieure à leur largeur, leur aspect devient lenticulaire, les tores uncinigères déterminant une crête saillante circulaire (fig. 37-38).

Il n'y a pas de segments préanaux achètes.

Le segment anal, dont la longueur est, en moyenne, le double de celle du segment précédent, se termine en entonnoir.

Un cordon saillant entoure la base de cet entonnoir tandis que son bord libre est découpé en 24 à 28 dents égales. Au fond de l'entonnoir s'ouvre l'anus au sommet d'un petit cône côtelé, en forme de cratère.

Plusieurs fragments postérieurs ont un pygidium régénéré. Sur l'un d'eux, composé de 27 segments postérieurs, dont 16 franchement moniliformes, le pygidium forme, à l'extrémité d'un gros segment lenticulaire, un court mamelon à papilles rudimentaires. Il n'y a pas encore d'entonnoir ni de cordon saillant.

Un autre fragment est composé de 14 segments lenticulaires suivis d'une partie cylindrique, de longueur double de celle du segment précédent, terminée par un pygidium à entonnoir normalement constitué (figure 33).

Examinée attentivement cette partie cylindrique se montre formée de 11 petits segments très courts, portant des soies capillaires extrêmement fines, non limbées, au nombre de 2 à 5 par pied. Ventralement

de petits renflements indiquent de futurs tores mais les uncini ne sont pas encore développés.

Le tube de cette espèce, épais, cylindrique, très fragile est formé de sable fin simplement agglutiné. Il est en somme très semblable à celui de *Leiochone clypeata*.

En résumé cette espèce par sa tête en plaque limbée, son pygidium en entonnoir, ses soies ventrales aciculaires remplaçant les crochets à un certain nombre de segments antérieurs et l'absence de cæcums vasculaires extérieurs rentre dans le genre *Clymene* SAV. (incl. *Praxilla* MGR. et *Neco* KBG.) tel que l'admet de SAINT-JOSEPH (1).

Elle diffère de la plupart des autres Clymènes par l'absence de segments anté-anaux achètes et par le nombre très grand de ses sétigères qui dépasse 40. En effet sur un seul fragment antérieur, tronqué postérieurement, je compte 38 sétigères et la comparaison avec un certain nombre d'autres fragments me porte à évaluer à 8 ou 10, au moins, le nombre des segments manquants.

Or *Cly. lumbricoïdes* n'a que 19 sétigères suivis de 3 anté-anaux achètes; *Cly. OErstedii* 16 à 19 et 2 anté-anaux; *Cly. palermitana* 22 sétigères et 1 anté-anal, pour ne citer que quelques espèces.

L'espèce dont *Cly. monilis* se rapproche le plus est la *Cly. producta* LEWIS (2) qui possède environ 70 segments et pas de pré-anaux achètes, car d'après la fig. 6, Pl. I de LEWIS, le prétendu pré-anal achète

(1) De SAINT-JOSEPH, *Annélides de Dinard*, 1894, p. 130.

(2) LEWIS, *Clymene producta* Sp. nov. *Proceedings Boston Soc. of Nat. Hist.* vol. 28, n° 5 (1897), p. 111-115, Pl. I-II.

ne me paraît pas distinct du pygidium. La forme de la tête et du pygidium est analogue dans les deux espèces, les uncini se ressemblent beaucoup et les 3 premiers sétigères ne portent ventralement que des soies en pic.

Néanmoins *Clymene monilis* est une espèce bien distincte de *Cly. producta* dont elle diffère: 1° par le nombre beaucoup moins grand de ses segments (40 au lieu de 70); 2° par la forme spéciale, si caractéristique, de ses segments postérieurs; 3° par son limbe céphalique découpé en feston postérieurement; 4° par la présence d'une seule soie en pic, au lieu de 2, à la rame ventrale des 3 premiers sétigères.

Elle vient s'intercaler entre *Cly. producta* et les autres espèces du même genre en diminuant la distance qui séparait la forme américaine de celles-ci.

FAMILLE DES TÉRÉBELLIENS

LOIMIA MEDUSA Sav. (1)

Loimia medusa. MALMGREN, *Nordiska Hafs Annulater*, 1865, p. 380, Pl. XXV, fig. 80 c.

» » MALMGREN, *Annulata Polychaeta*, p. 217, Pl. XIV, fig. 72 c-d.

» » MEYER, *Studien ueber den Kærperbau der Anneliden* (Mittheil. Zool. Stat. Neapel, vol. VII, 1886, *passim*).

» » MARENZELLER, *Zur Kenntniss der Adriatischen Anneliden*, III^e partie, 1884, p. 161.

Terebella medusa. DE QUATREFAGES, *Histoire des Annelés*, t. II, p. 362.

(1) SAVIGNY, *Système des Annélides*, 1820, p. 85, Pl. I, fig. 3.

Cette espèce est représentée par d'assez nombreux exemplaires, presque tous en très mauvais état.

Ils mesurent en moyenne de 80 à 140 m/m de long sur 5 à 8 m/m de diamètre. Un seul mesure 200 m/m sur 10 m/m .

La région thoracique composée de 17 sétigères est suivie d'une région abdominale de 100 à 140 segments environ. La région thoracique est renflée et la région abdominale est plus mince, effilée, moins cependant que chez *Lanice conchilega*.

La bouche est surmontée d'une grande lèvre supérieure arrondie, membraneuse, un peu plissée, sorte de voile céphalique qui la sépare des tentacules, très nombreux, annelés de brun, insérés sous le lobe céphalique.

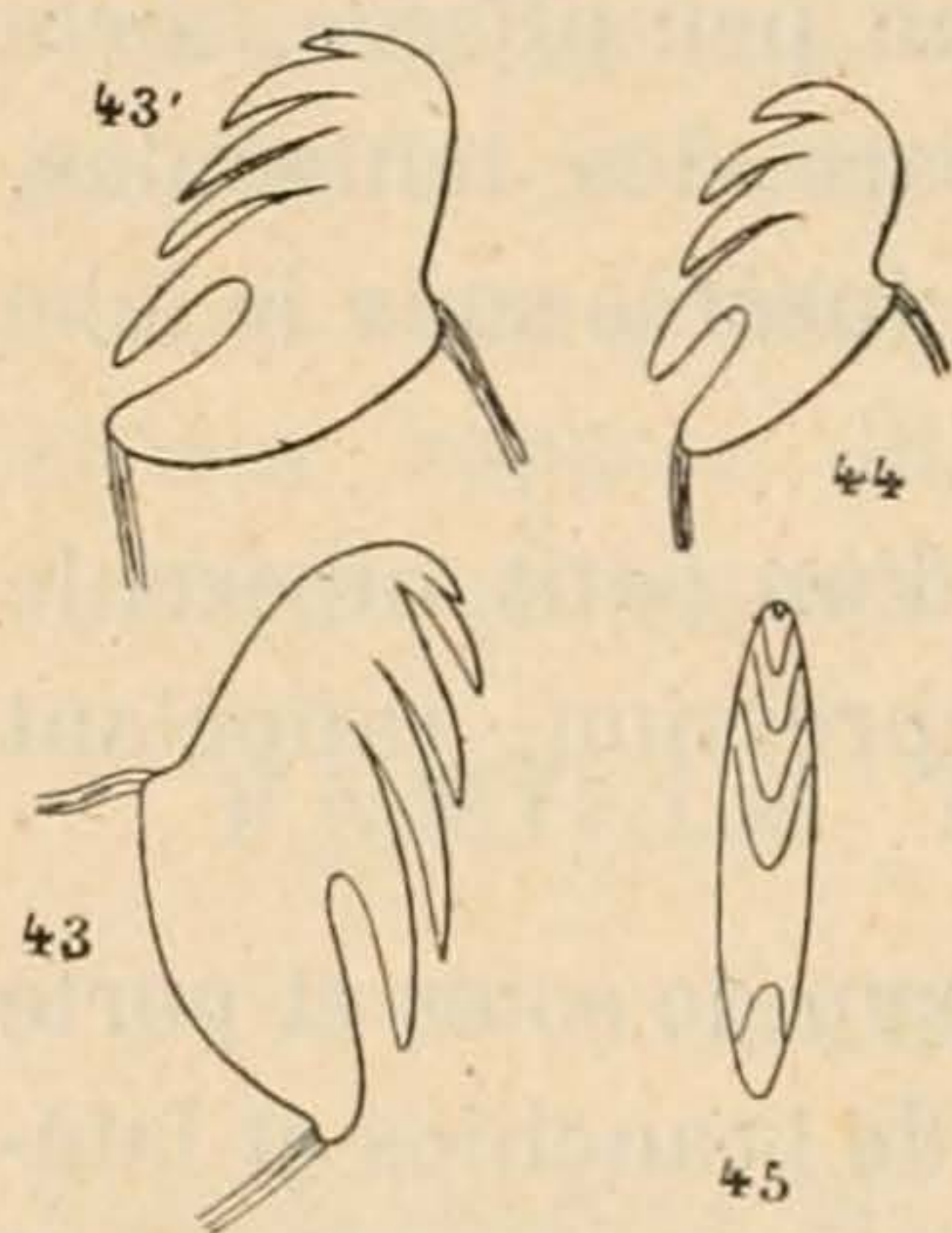
La lèvre inférieure a la forme d'un petit tubercule arrondi, creusé d'une légère dépression, rappelant un peu le pied du *Pecten*.

Le premier segment est dépourvu de soies et porte dorsalement la première paire de branchies et latéralement deux grands lobes foliacés, arrondis, qui viennent s'affronter sur la ligne médiane ventrale, simulant une grande lèvre bilobée.

Le deuxième segment porte également une paire de branchies et un lobe latéral membraneux, plus long que celui du segment précédent, en forme de lèvre partant du bord de l'écusson ventral et repliée sur elle-même jusqu'à moitié de la distance entre le premier pied et le bord de l'écusson.

Le 3^e segment porte la 3^e paire de branchies et le premier parapode, composé uniquement d'un faisceau dorsal de soies capillaires, limbées, légèrement striées.

Au segment suivant, 2^e sétigère, apparaissent les tores uncinigères portant une seule rangée de plaques onciales rétrogressives. Ces uncini sont en forme de plaque portant 4 à 5 dents aiguës, recourbées. Quand il y a 5 dents, la 5^e est très petite. Ces dents sont disposées sur le bord de la plaque en une seule rangée, fait assez rare chez les Térébelliens. Par ce caractère et par leur forme, ces plaques onciales rappellent beaucoup plus celles de certains Ampharétiens, particulièrement celles de *Samytha aspersa*, que celles des Térébelliens (fig. 43 à 45).



Loimia medusa

Fig. 43 à 45, uncini face
et profil $\times 150$

Jusqu'au 7^e sétigère (6^e uncinigère) le tore ne porte qu'une seule rangée d'uncini rétrogressifs ; du 8^e sétigère (7^e uncinigère) au 17^e sétigère, ou dernier segment thoracique, il y a 2 rangées bien distinctes de plaques onciales *opposées dos à dos*, l'antérieure rétrogressive, la postérieure progressive.

Au 18^e sétigère, ou 1^{er} abdominal, les parapodes dorsaux à soies limbées disparaissent et les tores, jusque-là en forme de bourrelets se rejoignant presque au milieu de la ligne ventrale, changent brusquement d'aspect.

Ils prennent la forme de pinnules étroites, saillantes, sortes de petites rames rectangulaires disposées tout à fait ventralement sur deux lignes parallèles, déterminant une gouttière ventrale assez marquée.

Ces pinnules ne portent qu'une seule rangée, très courte, de plaques onciales rétrogressives semblables à celles du thorax, mais un peu plus petites.

Chaque plaque onciale est munie de 2 soies de soutien chitineuses, très apparentes. Dans la région thoracique ces soies de soutien sont plutôt des soies-tendons passant graduellement à de véritables muscles ainsi que j'en ai décrit chez l'*Ampharete Grubei*.

L'anús s'ouvre au centre d'une petite rosette dorsale dont les 7 à 8 plis rayonnants se terminent en courts cirres renflés.

Les 3 paires de branchies sont subégales, la 1^{re} paire cependant est un peu plus développée que les suivantes. Elles ont des ramifications très nombreuses, très fines et terminées en petits bouquets très fournis.

A la face ventrale du thorax on remarque des écussons très développés et de deux sortes différentes. Les 9 premiers (du 1^{er} au 9^e sétigère) sont blanchâtres, larges, épais, lisses, très serrés, de forme quadrangulaire et entiers, sauf le premier qui est divisé en deux par un sillon transversal et qui, en réalité, représente peut-être deux écussons (en ce cas il faudrait en compter 10 et attribuer le 1^{er} au 2^e branchifère)..

Ces 9 écussons, décolorés sur les exemplaires conservés dans l'alcool, sont suivis de 4 à 5 écussons, intersegmentaires, hexagonaux, plus étroits, divisés en 5 à 6 bandes transversales par des sillons. Ces écussons d'une couleur foncée, d'un brun presque noirâtre, vont en s'atténuant progressivement pour

se terminer en pointe au 14^e sétigère entre les tores uncinigères, qui se rejoignent presque au milieu de la face ventrale.

Le thorax porte antérieurement, de chaque côté de sa face dorsale, des bourrelets transversaux incomplets, de plus en plus courts, qui disparaissent vers le 7^e à 8^e sétigère.

Les spécimens conservés dans l'alcool présentent de chaque côté du thorax, une bande d'un blanc crayeux, assez large d'abord, puis progressivement rétrécie et atténuée, s'étendant jusqu'au 13^e ou 14^e sétigère. Cette bande blanchâtre existe également chez *Lanice conchilega* et elle semble correspondre au trajet du gros tube commun reliant les néphridies entre elles.

Le tube de cette espèce rappelle beaucoup celui de *Lanice conchilega*, bien qu'il ne soit pas terminé en frange. L'un de ces tubes mesure 16 cent. de long sur 1 cent. de diamètre. Il est couvert de grains de sable, de graviers, de petites coquilles et de nombreux fragments de bois pourri, noirci, collés irrégulièrement sur sa face externe, très rugueuse et rappelant celle des tubes de *Branchiomma*.

Ces tubes sont doublés d'une membrane, transparente, blanchâtre.

Un spécimen présente plusieurs anomalies de segmentation. A droite il y a 19 sétigères au lieu de 17. Ces sétigères sont normalement constitués par un parapode dorsal à soies capillaires et un tore ventral à 2 rangées de plaques onciales, à partir du 8^e sétigère. A gauche il n'existe que 17 parapodes à soies capillaires. Sur le segment correspondant au 13^e séti-

gère de droite il n'y a pas de parapode ni de soies dorsales mais seulement un rudiment de tore sans uncini; en face du 19^e sétigère de droite il existe à gauche un tore normal à 2 rangées d'uncini mais pas de soies dorsales. Le thorax compte bien 2 segments de plus que d'habitude mais ces segments ne sont normalement constitués qu'à droite, à gauche 2 d'entre eux sont, en tout ou en partie, dépourvus de soies.

Le nombre des écussons blancs, carrés, est de 8 seulement, au lieu de 9, par contre il y a 9 écussons foncés, hexagonaux, finissant entre les tores du 17^e sétigère de droite (16^e de gauche).

En résumé, sauf en ce qui concerne la coloration de l'animal vivant, que je n'ai pu vérifier, cette espèce répond bien exactement à la description et aux figures de SAVIGNY. Les soies seules sont représentées d'une manière insuffisante sur ses planches, mais MALMGREN en donne de bonnes figures qui permettent de constater leur identité. La description ci-dessus concorde également bien avec celle qu'il a donnée de cette espèce (p. 380) d'après un spécimen de la Mer Rouge.

Je regrette vivement que le mauvais état des exemplaires de la Casamance ne m'ait pas permis d'en étudier l'anatomie interne car il eut été très intéressant de la comparer à celle de *Lanice conchilega*.

Quoique les plaques onciales, pectiniformes, sans rangées transversales de denticules, de *Loimia medusa* diffèrent beaucoup d'aspect de celles de *Lanice conchilega*, qui sont aviculaires, avec ran-

gées transversales de denticules et 2 crêtes au vertex, ces deux espèces se ressemblent énormément par une foule de caractères.

Elles habitent également le sable et leur tube est très semblable, bien que celui de *L. medusa* soit dépourvu de franges. La forme du corps est analogue, *L. conchilega* ayant seulement l'abdomen un peu plus grêle et plus allongé. Les deux espèces ont également 3 paires de branchies semblablement placées, un voile dorsal, de grands appendices foliacés aux deux premiers segments branchifères, des écussons ventraux très développés et de forme et de couleur différentes suivant la région considérée.

Elles ont 17 sétigères thoraciques, suivis de pinules abdominales saillantes, les tores uncinigères commencent au 2^e sétigère (3^e branchifère), ils n'ont d'abord qu'une seule rangée de plaques onciales rétrogressives, puis à partir du 8^e sétigère (7^e uncinigère) jusqu'au 17^e deux rangées *opposées dos à dos*, l'antérieure rétrogressive, la postérieure progressive.

Ce dernier caractère est très remarquable car parmi toutes les Térébellles *Lanice conchilega* PALL. et 3 espèces du genre *Loimia* : *L. medusa* SAV., *L. annulifilis* GR. et *L. Montagu* GR. sont les seules ayant des plaques onciales disposées sur deux rangées opposées dos à dos.

Enfin, d'après MEYER, *Lanice conchilega* et *Loimia medusa*, seules parmi les Térébelliens, présentent une disposition des néphridies extrêmement intéressante. Les néphridies sont reliées entre elles par un gros canal néphridien commun. En outre ces deux espèces possèdent chacune 3 paires de néphri-

dies antérieures dont les 2 dernières appartiennent à un même segment, particularité très rare chez les Polychètes et unique dans cette famille.

Il eut été intéressant aussi de comparer les otocystes de *Lanice conchilega* à ceux de *Loimia medusa*, mentionnés par MEYER.

En somme, ces deux espèces sont extrêmement voisines par tout l'ensemble de leurs caractères anatomiques tandis que la forme de leurs soies les éloigne beaucoup. Ceci prouve une fois de plus que si les soies offrent souvent, chez les Polychètes, des caractères commodes à employer pour la spécification il ne faut cependant pas y attacher une importance exagérée et baser sur elles les affinités.

FAMILLE DES SERPULIENS

TRIBU DES SABELLIDES

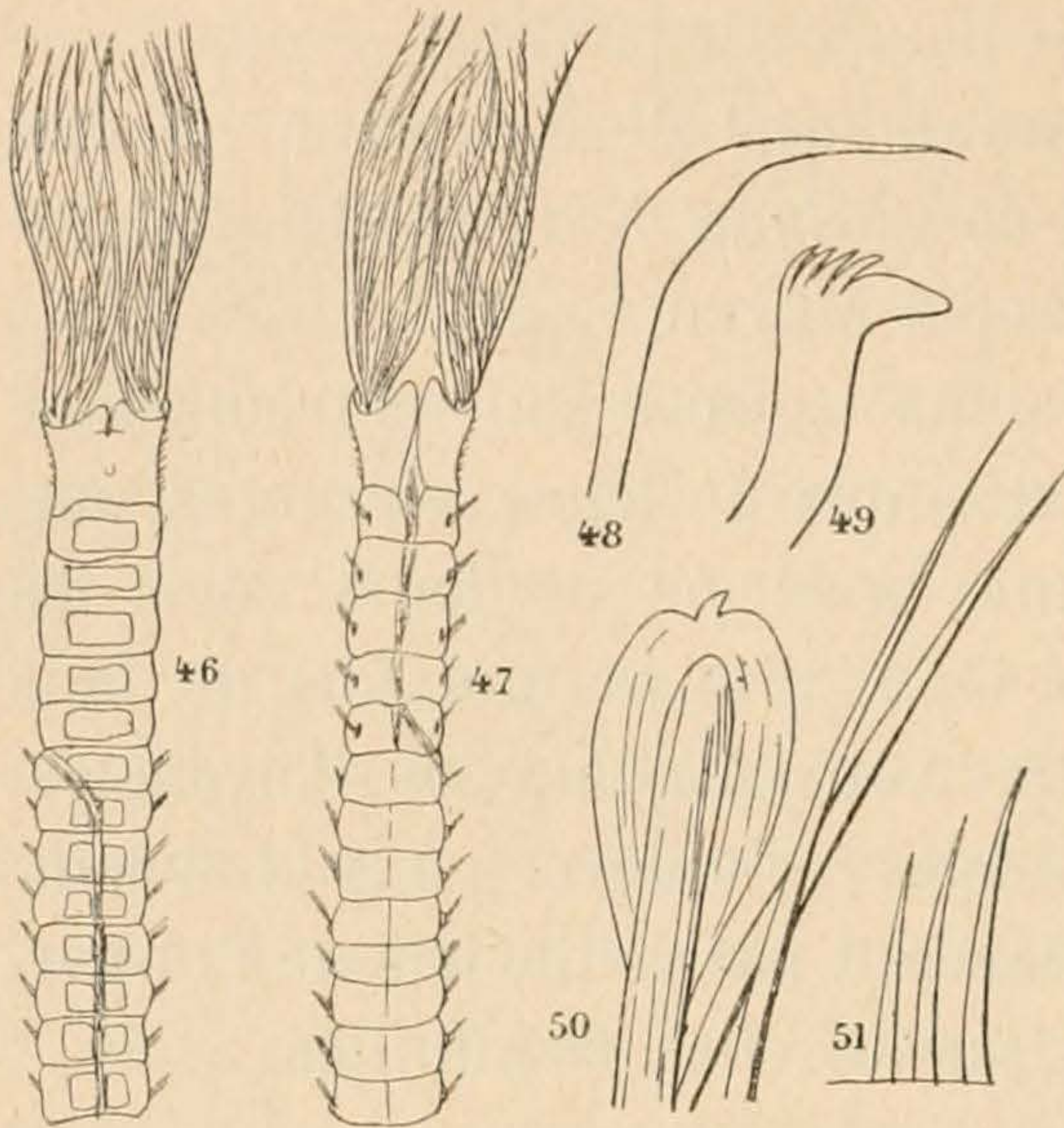
POTAMILLA CASAMANCENCIS n. spec.

Un seul exemplaire, tronqué postérieurement, mesurant 15^{m/m} de long sur 1,2^{m/m} de diamètre.

Le panache branchial se compose de deux lobes enroulés en demi-cercle et formés chacun de 10 filaments branchiaux à nombreuses barbules. L'axe cartilagineux des branchies est formé de deux files de cellules. Il ne paraît pas y avoir d'yeux branchiaux ni d'yeux céphaliques.

La base des lobes branchiaux est cachée par la collerette qui forme, dorsalement, deux lobes un peu allongés et séparés par une longue fente médiane. A la face ventrale, la collerette est à peine divisée en

deux lobes par une légère incisure. Elle n'est pas fendue latéralement (fig. 46 et 47).



Potamilla Casamancensis

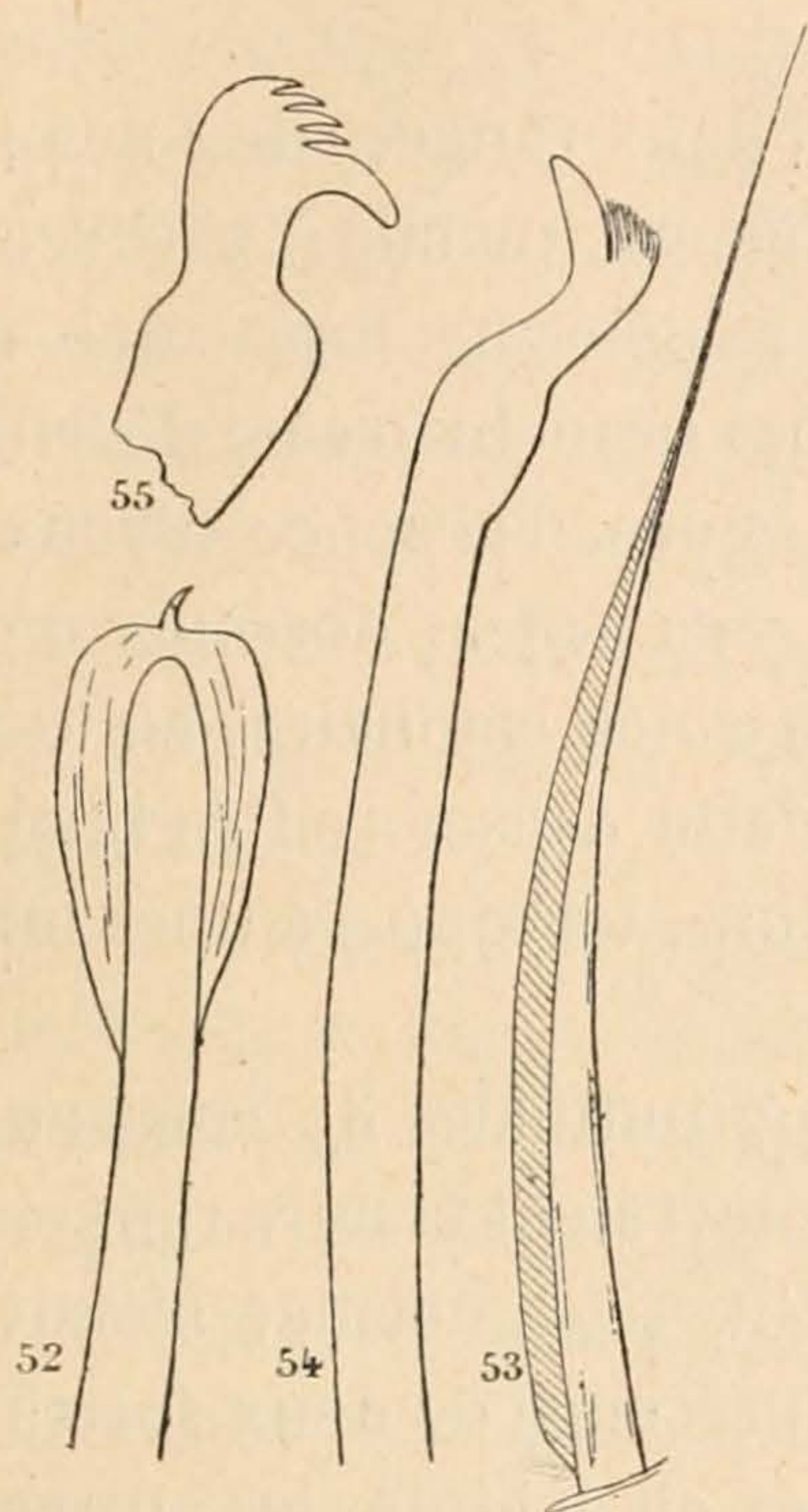
FIG. 46, face ventrale. — FIG. 47, face dorsale. — FIG. 48, soie en pioche \times 350. — FIG. 49, soie à crochet du 1^{er} uncinigère thoracique \times 350. — FIG. 50, soie spatulée et soie capillaire du 1^{er} uncinigère \times 350. — FIG. 51, soies aciculaires du 1^{er} sétigère \times 350.

Le thorax comprend ensuite 5 segments sétigères portant, à la rame dorsale : 1^o des soies capillaires un peu courbes, légèrement limbées ; 2^o de grosses soies en spatule au nombre de 5 à 6 (fig. 50 et 52) ; — à la rame ventrale : 1^o 6 à 7 soies en pioche à pointe fine, recourbée ; 2^o 7 à 8 crochets aviculaires à manubrium très long (fig. 54).

Ces 5 segments thoraciques portent, chacun, à leur face ventrale, un écusson rectangulaire, entier.

Le premier segment sétigère, confondu avec la base de la collerette, porte de chaque côté une seule ligne *longitudinale* de 25 à 30 soies capillaires, extrêmement fines et courtes, en poinçon un peu recourbé, dont le plus grand diamètre ne dépasse guère 3 μ à 4 μ et la longueur, hors des téguments, 30 μ à 40 μ .

Sur le côté droit du 5^e uncinigère thoracique passe, obliquement, le sillon copragogue qui devient dorsal.



Potamilla Casamancensis

FIG. 52, soie en spatule $\times 350$.
— FIG. 53, soie capillaire abdominale $\times 350$. — FIG. 54, crochet aviculaire thoracique $\times 350$. — FIG. 55, crochet aviculaire abdominal $\times 350$.

lément un peu plus longues que les autres (fig. 53).

Les uncini de la rame dorsale sont tous semblables entre eux. Au 12^e segment abdominal, ils sont au nombre de 7 à 8, disposés sur une seule rangée. Ils diffèrent, par leur forme et par leur taille plus grande, de ceux de la région thoracique. Leur manu-

La région abdominale, composée d'un grand nombre de segments, dont une partie manque à notre spécimen, porte, à la face ventrale, des écussons divisés en deux par le sillon copragogue.

Dans cette région, à partir du 6^e uncinigère (7^e sétigère), les soies capillaires deviennent ventrales et les crochets aviculaires, ou uncini, passent à la rame dorsale.

Les soies capillaires de la rame ventrale sont limbées et toutes semblables, les unes, la moitié environ, étant seu-

brium est renflé, court et tronqué postérieurement, il se termine par une grosse dent surmontée au vertex de plusieurs rangées transversales de très fins denticules (fig. 55).

Par ses tores thoraciques à deux rangées de soies : crochets aviculaires et soies en pioche, par ses uncini disposés en une seule rangée aux tores abdominaux, sa collerette, ses lobes branchiaux ne décrivant pas plusieurs tours de spire, l'absence d'yeux branchiaux sub-terminaux, ses soies dorsales de deux sortes au thorax et ses soies capillaires abdominales d'une seule sorte, cette espèce rentre bien dans le genre *Potamilla* MGR., tel que l'admet DE SAINT-JOSEPH (1).

Par contre ses rangées longitudinales de soies au premier segment thoracique devraient la faire ranger dans le genre *Hypsicomus* GR. si ce dernier n'était caractérisé, en outre, par la présence de deux sortes de soies abdominales, les unes en spatule, les autres capillaires, ce qui n'est pas le cas de *Potamilla Casamancensis*.

Quant à créer un genre nouveau pour cette espèce, intermédiaire, en somme, entre *Hypsicomus* et *Potamilla*, cela me semble inutile car, vu le petit nombre et l'extrême finesse des soies du premier segment, celles-ci ont pu fort bien échapper à l'observation et il est possible que d'autres *Potamilla* en portent de semblables.

En tout cas ce caractère, si peu important, ne me paraît pas avoir à lui seul une valeur générique.

(1) DE SAINT-JOSEPH, *Annélides de Dinard*, 1894, p. 248.

Les soies de cette espèce diffèrent, par leur forme, de celles de toutes les autres *Potamilla*, elles ressemblent au contraire beaucoup à celles de *Potamis spathiferus* EHL. (1). Celui-ci porte à la région abdominale des soies de deux sortes, mais relativement peu différentes, les unes étant seulement plus courtes et à limbe plus large que les autres. Elles forment la transition entre les soies, très différentes entre elles, d'*Hypsicomus* et celles de *Potamilla Casamancensis*, qui ne présentent qu'une différence de longueur, les variations de la largeur du limbe étant à peu près inappréciables.

Mais par son aspect général, la forme de ses lobes branchiaux, sa lame buccale impaire la forme très spéciale de sa collerette et d'autres détails moins importants, *Potamis spathiferus* forme un genre bien distinct de *Potamilla* et ne se rapproche de *P. Casamancensis* que par ses soies.

Cette dernière forme, dans le genre *Potamilla*, une espèce nettement distincte des autres et établit la transition avec *Hypsicomus* et *Potamis*.

Angers, le 27 Juin 1901.

(1) EHLERS, *Florida Anneliden*, p. 278, Pl. LV, fig. 1-4.